

LE DEVOIR

VOL. LXXXIX - N° 113

MONTREAL, LES SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 MAI 1998

5 CAHIERS - 1,95\$ + TAXES = 2,25\$

ÉCONOMIE

Shanghai, la vitrine
du «fabuleux marché chinois»:
un dossier de Sylviane Tramier, page C 1

CAHIER SPÉCIAL

Le Conseil du statut
de la femme à l'heure
des bilans, page E 1

LES ARTS

Le grand monde
du théâtre jeune public,
page B 1

ACTUALITÉS

Isabelle Huppert devrait
figurer au palmarès
de Cannes, page A 4



PERSPECTIVES

Le lourd défi de Levine

David Levine, cet administrateur chevronné d'hôpital que le Québec a boudé au moment de choisir le patron du CHUM, aura sa chance à la tête du nouvel Hôpital d'Ottawa. Le conseil d'administration, qui a su voir la perle rare, a respecté le principe fondamental voulant que la compétence, et non l'opinion politique, détermine le choix du candidat. Levine sera son homme, peu important les vociférations contre son passé souverainiste. Cette crise a toutefois occulté, tout en la rendant plus difficile, l'essentiel de sa tâche: l'amalgamation d'hôpitaux servant des communautés linguistiques différentes.

L'intolérance était au rendez-vous lors de la dernière réunion publique bimensuelle du conseil d'administration de l'Hôpital d'Ottawa. Ce spectacle désolant a toutefois eu pour effet de secouer une partie de la population d'Ottawa qui, encore échaudée par le dernier référendum, avait eu une réaction spontanée de rejet de la candidature de David Levine. Choqués par la hargne de l'assemblée, ces gens ont repris leurs esprits. Cela ne signifie pas pour autant que les bigots et les radicaux vont cesser de faire campagne. Au contraire.

David Levine aura besoin de tout son charme et de tout son flegme pour leur faire échec car certains de ses opposants sont actifs au sein même de l'institution, en particulier au Civic, un des trois hôpitaux visés par l'amalgamation. Les autres établissements sont l'Hôpital général, plus récent et davantage bilingue, et le Riverside, un petit hôpital communautaire majoritairement anglophone. Le Civic, plus ancien et essentiellement anglophone, serait la source de fuites au sujet de la nomination du p.d.g.

C'est à travers l'une d'elles que la communauté a appris que le conseil se préparait à le choisir, privant l'hôpital de toute occasion d'expliquer sa décision. C'est encore une indiscretion qui a obligé le conseil à devancer l'annonce du maintien de M. Levine.

On ignore si ce minage intérieur est motivé par un antisouverainisme patent ou si ce sont certains qui ont profité de la fuite pour exploiter le sentiment antifrancophone d'une minorité et celui, plus répandu, d'irritation face aux souverainistes. On sait par contre que le processus d'amalgamation que M. Levine doit mener à bien est source de tensions depuis le début. Le débat est très émotif car il est question, en plus de changements bureaucratiques et de compressions budgétaires, de l'inquiétude de cadres et d'employés unilingues anglophones de l'hôpital Civic et des craintes des francophones à la suite de l'émasculation de Montfort, le seul hôpital francophone de la région.

La Commission de restructuration des services de santé, qui a décidé de la fermeture et de la fusion de certains hôpitaux, a dû se pencher sur l'accès à des services en français à la suite de la campagne pour sauver Montfort. Elle a conclu, entre autres, que l'Hôpital d'Ottawa devrait offrir en permanence des services en français à l'ancien Hôpital général, à l'Institut de cardiologie et au Centre de réadaptation. Elle a aussi donné le mandat à la direction de Montfort de mettre en place un réseau de services de santé pour les francophones. On ignore l'étendue de ce réseau.

Les membres du conseil Agnès Jaouich et Lucien Brudet ont rappelé jeudi que la restructuration d'un hôpital suscite toujours des résistances et qu'aucune nomination ne peut les dissiper à elle seule. Mais le mélange est devenu explosif quand certains ont profité de la nomination de M. Levine pour réveiller une foule de préjugés et de peurs latentes. Plusieurs employés unilingues ont ainsi dit craindre pour leur emploi advenant l'implantation de services en français à l'hôpital Civic. Les assurances du conseil n'ont pas encore réussi à les calmer.

M. Levine a servi de paratonnerre à une tempête qui grondait mais personne ne croyait qu'elle prendrait cette ampleur. La nomination de David Levine n'aurait jamais dû, à la lumière de ses compétences, être contestée. Le conseil se devait de rejeter la discrimination politique. Mais un certain mal a été fait. M. Levine sera l'objet de la surveillance d'une minorité revancharde pour qui le respect des droits fondamentaux dépend de l'allégeance politique.

Et ils ont fait un tel bruit qu'on craint maintenant que les francophones en paient le prix. Chaque décision que David Levine prendra pour respecter les vœux de la commission sera examinée à la loupe et considérée comme suspecte par ses opposants, y compris ceux à l'intérieur.

M. Levine a demandé, il y a une semaine, qu'on lui laisse six mois pour faire ses preuves. C'est peut-être beaucoup pour prouver qu'il sait laisser ses opinions politiques au vestiaire mais bien peu pour rassurer les inquiets.



MÉTÉO

Montréal Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 21 Min: 7
Québec Ensoleillé avec passages nuageux.
Max: 20 Min: 6
Détails, page C 9

INDEX

Agenda B 9 Livres D 1
Annonces C 10 Le monde A 8
Les Arts B 1 Les sports C 12
Avis publics C 10 Montréal A 3
Économie C 1 Mots croisés C 9
Éditorial A 10 Politique A 6

www.ledevoir.com

Les Irlandais font la paix



LE LEADER du Sinn Féin, l'aile politique de l'armée républicaine irlandaise (IRA), Gerry Adams (photo du haut), est allé déposer son vote à l'occasion du référendum qui se tenait hier. À Dublin, une religieuse faisait de même, sous l'œil d'un photographe. Après 30 ans de violence, le oui tant espéré par les partisans de l'accord de paix devrait l'emporter à l'issue de ce référendum historique dont les résultats seront dévoilés aujourd'hui.



L'Ulster a voté massivement

C'était le grand jour, hier, pour les Irlandais du Nord et du Sud qui devaient entériner par référendum l'accord de paix prévoyant un partage du pouvoir entre catholiques et protestants d'Ulster. Dans les deux régions, on s'attendait à une participation record qui devrait pencher en faveur du oui. Les résultats finaux seront dévoilés aujourd'hui.

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BELFAST

La première élection réunissant les deux Irlandes depuis les années 20 débutait hier à 7h du matin. Devant plusieurs bureaux de scrutin de Belfast, une trentaine de personnes s'étaient déjà rassemblées avant l'ouverture. Les électeurs du nord et du sud de l'Irlande étaient

appelés à entériner un plan de paix prévoyant un partage du pouvoir sans précédent entre catholiques et protestants d'Ulster, lors d'un référendum dont la principale inconnue était l'ampleur du oui.

En Irlande du Nord, on prévoyait hier une participation exceptionnelle, entre 80 et 90 %. Le président des élections, Pat Bradley, annonçait un record de tous les temps. Dans certains comtés, la participation pourrait atteindre 90 %. Il faut dire que lors des élections britanniques, la participation des citoyens de l'Ulster dépasse rarement 65 %.

Dans un bureau de Belfast, un cinquième des électeurs inscrits avaient déjà voté avant 9h du matin. Contrairement aux Québécois, les Irlandais ne jouissent pas de libération sur leur temps de travail pour aller voter. Les bureaux sont donc ouverts de 7h à 22h.

Le premier ministre de la République d'Irlande (du Sud), Bertie Ahern, a déclaré hier que «les Irlandais

VOIR PAGE A 12: L'ULSTER

Sondage

Les Québécois sont déchirés entre Charest et Bouchard

Le PLQ récolte 37,3 %
des intentions de vote
contre 34,5 % pour le PQ

PIERRE O'NEILL
LE DEVOIR

Les Québécois ne voient pas tellement de différence entre Lucien Bouchard et Jean Charest, si ce n'est qu'en regard de la question linguistique et de la défense des intérêts du Québec. À l'égard de l'un et de l'autre, ils témoignent d'une confiance écartelée et mitigée.

Une enquête d'opinion publique réalisée par la firme Sondagem pour le compte du *Devoir* tend en effet à montrer qu'aucun des deux chefs politiques ne peut revendiquer l'exclusivité des préférences de l'électorat.

Ce sentiment populaire clair-obscur témoigne d'une ambivalence qui se vérifie à travers l'expression des intentions de vote: 37,3 % en faveur du Parti libéral du Québec, 34,5 % pour le Parti québécois et 2,5 % au crédit de l'Action démocratique de Mario Dumont. Seulement 0,7 % favorisent les autres partis alors que 25 % se rangent dans le camp des indécis.

Effectué du 15 au 19 mai auprès de 1023 personnes, ce sondage met en lumière la tendance des Québécois à rechercher le meilleur des deux mondes, le pragmatisme des libéraux et la fierté revendicatrice des péquistes. C'est dans un certain équilibre qu'ils reconnaissent aux deux leaders certaines aptitudes et compétences indispensables à la gestion efficace des affaires de l'État:

■ 35,8 % désignent Lucien Bouchard et 30,2 % Jean Charest comme le plus apte à défendre les intérêts du Québec; 10,9 % reconnaissent cette aptitude aux deux chefs, alors que 8,1 % les trouvent tous les deux inaptes en cette matière; 15 % disent ne pas avoir d'opinion sur le sujet;

■ 37,7 % désignent Jean Charest et 29,6 % Lucien Bouchard comme le plus apte à relancer l'économie du Québec; 5,4 % reconnaissent cette aptitude aux deux chefs, alors que 7,6 % les trouvent tous les deux inaptes en cette matière;

■ 32,3 % voient Lucien Bouchard et 27,1 % Jean Charest comme le plus intègre; 12,6 % reconnaissent cette vertu aux deux chefs, alors que 8,2 % les excluent tous les deux;

■ 33,6 % attribuent à Jean Charest et 29,3 % à Lucien Bouchard la capacité de former la meilleure équipe de candidats en vue des prochaines élections;

■ 50,8 % favorisent Lucien Bouchard et 19,5 % Jean Charest pour défendre avec le plus d'efficacité et de conviction la langue française; 9,1 % reconnaissent cette qualité aux deux chefs, alors que 4 % les trouvent tous les deux inaptes

VOIR PAGE A 12: SONDAGE

L'armée chasse les étudiants du parlement indonésien

De deux à trois mille étudiants qui occupaient le siège du parlement indonésien en ont été expulsés dans la nuit de jeudi à hier sans violence majeure au cours d'une opération qui a engagé d'importantes forces militaires. Peu après 2h15, les derniers étudiants qui s'étaient assis sur la chaussée à l'intérieur de l'enceinte ont commencé à monter dans la dizaine d'autobus arrivés sur place, selon le photographe de l'AFP sur place. Depuis plus d'une heure, les étudiants, qui avaient été auparavant évacués «sans violence majeure» des bâtiments, refusaient de quitter l'enceinte et étaient entourés de nombreux soldats gardant l'arme à l'épaule.

Nos informations, page A 8

Trente ans dans la cour d'Yvon

À quelques jours de l'anniversaire de *L'Ossitcho*, Lancôt publie *Tout Deschamps*, la totale des monologues et chansons de l'ancien batteur de Claude Léveillé. L'intégrale des disques suivra cet automne.

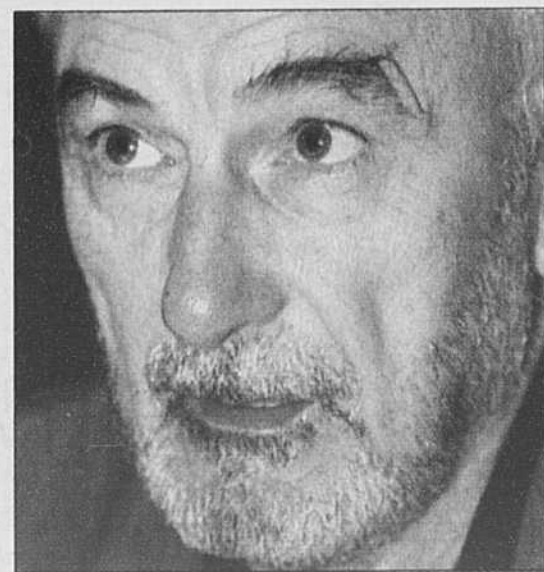
SYLVAIN CORMIER

D'jà l'automne de la vie professionnelle pour Yvon Deschamps? Pas si vite, crime! «Eh! maudit!», soupire Yvon Deschamps, s'essuyant la brique. «Ca, c'est le livre d'un gars qui veut plus écrire, hein?» À ces mots, il s'esclaffe, pour la première des cent vingt-trois fois de l'entrevue. Oui, ce rire-là, identifiable entre mille millions, plus contagieux que la picotte volante, semant la bonne humeur comme un lâcher de ballons multicolores dans la

cafétéria de Radio-Canada, où je le rencontre entre les passages chez René Homier-Roy et Christiane Charette. Pour la même raison: la parution de *Tout Deschamps*, la brique en question, chez Lancôt. Trois décennies de monologues et chansons en 543 pages, deuxième acte d'une grande année rétrospective ayant débuté l'an dernier avec la biographie *Yvon Deschamps, un aventurier tranquille*, de Claude Paquette (Québec/Amérique). Ce n'est pas fini. Le 28 mai, en effet, Charlebois, Forestier, Mouffe et lui célébreront les 30 ans de la première de *L'Ossitcho* au Quat'Sous et la création de son premier monologue: *Les unions, qu'ossa donne?* À l'automne, moins pesant mais tout aussi monumental, un chic coffret rassemblera tous les enregistrements du p'tit gars de Saint-Henri.

Une sacrée somme. Le genre de somme qui assomme. Avec un gros bruit de porte. *PACLAU!*

VOIR PAGE A 12: DESCHAMPS



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Même s'il publie l'intégrale de ses monologues, Yvon Deschamps n'a surtout pas l'intention de s'arrêter. Loin de là.

EN VENTE JUSQU'AU
1^{er} JUIN 1998 ⁽¹⁾

On récolte
ce qu'on sème.
Avec les Obligations
d'épargne du Québec.

A P P E L E Z - N O U S
D È S M A I N T E N A N T !

TAUX D'INTÉRÊT DE
4,75%

LA PREMIÈRE ANNÉE
INCLUANT LE BONI ⁽²⁾

- Taux minimums garantis jusqu'en 2003
- Encaissables en tout temps
- Capital garanti sans limites

Pour vous procurer des Obligations d'épargne du Québec, appelez un de nos agents d'investissement dès aujourd'hui au (418) 521-5229 pour la région de Québec ou au 1 800 463-5229, **du lundi au vendredi de 8 h à 20 h** et tous **les samedis de mai de 9 h à 17 h.**



**PLACEMENTS
QUÉBEC**

Notre intérêt à tous

www.placementsqc.gouv.qc.ca

⁽¹⁾ Le ministre des Finances se réserve le droit de mettre fin à la vente en tout temps.

⁽²⁾ Boni d'intérêt versé le 1^{er} juin 1999 sur les Obligations d'épargne du Québec de l'émission E-98 détenues tout au long de la première année.

Le boni s'appliquera également si les OEO-98 sont réinvesties au cours de la première année dans un autre produit à terme admissible offert par Placements Québec. L'intérêt sera alors calculé du 1^{er} juin 1998 jusqu'à la date du réinvestissement.

1 800 463-5229

Québec 

• LE DEVOIR •

MONTREAL

Stages à l'étranger

Un premier bilan au CECI

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Leurs séjours à l'étranger leur ont fait découvrir le monde, parfois sous son jour le plus dur, parfois sous son jour le plus beau. Au cours de son stage de six mois au Guatemala, Alice Sliwinski, diplômée en anthropologie, a soupesé l'horreur des meurtres et des lynchages qui se déroulent au quotidien, les conditions exécrables dans lesquelles vivent et travaillent les femmes, les hommes et les enfants autochtones.

Au Burkina Faso, Marie-Claude Deschamps, sexologue diplômée de l'UQAM, a observé la rareté des services et des médicaments. Elle a vu comment des sidéens sont laissés sans soins jusqu'à ce qu'ils meurent des maladies contractées. Dans ce pays, rappelle Marie-Claude, l'Organisation mondiale de la santé évalue à 7 % le taux de séropositivité, sans compter les cas non recensés. Or, là-bas, dit-elle, peu de personnes admettent être atteintes du sida, et plusieurs médecins ne communiquent même pas aux patients leur diagnostic de séropositivité.

«Je craignais d'arriver en Occidentale, en experte, dit-elle. Et je me suis vite rendu compte que je ne connaissais ni la situation, ni la problématique burkinabé.»

Ces stagiaires sont parmi les trente premiers à avoir bénéficié du programme d'expérience de travail à l'international, lancé par le Centre canadien d'étude et de coopération internationale (CECI) l'automne dernier. En conférence de presse, des représentants du CECI, de l'Agence de coopération et de développement international (ACDI), accompagnés du ministre fédéral du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, faisaient hier le bilan du programme.

Les projets prévoient le parrainage des stagiaires par différentes entreprises canadiennes faisant affaire à l'étranger. Ainsi, Nicolas Tremblay, diplômé de l'École polytechnique, a collaboré avec Microturbines, qui produit de l'équipement hydroélectrique. Basé au Nicaragua, Nicolas a donc fait de la prospection de marché, de clients potentiels, l'évaluation de la concurrence. Un représentant de son entreprise marraine, Robert Lévesque, a fait valoir hier que son entreprise avait plus de difficulté à faire affaire au Québec qu'à l'étranger. De plus en plus, dit-il, les entreprises ont donc besoin de personnel ayant une expertise internationale et une capacité de faire plusieurs choses en même temps.

Pour sa part, le ministre Pettigrew a fait valoir que «de plus en plus d'entre nous devront gagner leur vie à l'extérieur de nos frontières». Les stages du CECI font partie de la stratégie emploi-jeunesse du ministère de M. Pettigrew.

«Je suis consciente que cela prend plusieurs générations pour changer le monde, dit Alice, mais je crois que des efforts valent la peine d'être faits en ce sens. On peut avoir des critiques négatives à faire sur la coopération internationale mais trouver qu'il vaut la peine d'y participer quand même.»

Création d'une région «Rive-Sud»

Appui prudent de Chevrette

«Je suis un gars qui a les structures en horreur»

Les élus ont voté à l'unanimité pour la région «Rive-Sud» lors d'un colloque sur la question. Dans son discours de clôture, Guy Chevrette, ministre des Régions, les a cependant invités à faire preuve de prudence et de transparence avant de créer de nouvelles structures.

MARIE-CLAUDE DUCAS
LE DEVOIR

Le ministre Guy Chevrette a donné un appui prudent aux propositions formulées par des élus municipaux de la rive sud de Montréal, qui demandent la création d'une nouvelle région administrative.

Guy Chevrette, ministre des Régions, prononçait hier, en fin d'après-midi, le discours de clôture du colloque «Rive-Sud: dynamiques régionale et métropolitaine», à Longueuil. «Je suis un gars qui a les structures en horreur», a déclaré Guy Chevrette d'entrée de jeu. Trop souvent, on songe à

créer des structures avant de penser à ce que l'on veut faire. Il faut d'abord se donner des objectifs clairs, des buts communs, et ensuite se donner les moyens d'atteindre ces buts.»

Quelques instants auparavant, les participants avaient adopté à l'unanimité, lors d'un vote à main levée, une résolution pour, notamment, demander au gouvernement du Québec d'entreprendre la création de cette nouvelle région. Quelque 90 maires et conseillers municipaux des MRC

de Joliette, Roussillon, Champlain et Vallée-du-Richelieu ont pris part au vote. Ces quatre MRC englobent 39 villes situées dans la première couronne de la banlieue sud de Montréal. Pour l'instant, ces municipalités font partie de la région administrative de la Montérégie, une région qui s'étend sur plus de 11 000 km². «N'oubliez pas que ces changements, s'ils ont lieu, vont en désorganiser d'autres, dans le reste de la Montérégie», a souligné Guy Chevrette. Vous devrez dès le début faire preuve de transparence et impliquer les responsables des autres structures concernées, sous peine de les braquer.»

Pour les préfets et les maires des quatre MRC concernées, qui ont lancé ce débat il y a près d'un an, la région «Rive-Sud», plus urbaine, n'a ni les mêmes intérêts ni la même dynamique socioéconomique que le reste de la Montérégie. «La région de la Montérégie a toujours représenté un problème majeur, a reconnu

hier Guy Chevrette. Elle n'a pas pour l'instant de pôle majeur d'attraction comme il en existe dans d'autres régions.»

Claude Gladu, préfet de la MRC de Champlain et maire de Longueuil, s'est néanmoins dit enthousiasmé par l'ensemble du colloque, y compris par les déclarations de Guy Chevrette. «La résolution adoptée par nos élus est tout à fait unique et représente un appui très important, a déclaré M. Gladu au Devoir. Les réactions de M. Chevrette, de même que celles de Pauline Marois, nous donnent confiance pour faire avancer les choses.» Pauline Marois, ministre de l'Éducation, de la Famille et de l'Enfance, qui est aussi ministre responsable de la région de la Montérégie, avait, lors de l'ouverture du colloque jeudi soir dernier, appuyé au moins partiellement les revendications des quatre MRC.

EN BREF

La crème messagère

(Le Devoir) — Les Entartistes du Québec — qui comptent parmi leurs membres François Gourde, candidat du Parti Rhinocéros — ont revendiqué le «crémage» du candidat Jacques Duchesneau survenu jeudi soir lors d'un rassemblement du Parti Nouveau Montréal. «Les scènes politiques et du "marché global" devenues cirques, elles lancent désormais une invitation, un appel incontournable aux clowns pour qu'ils envahissent l'espace cynique. C'est pourquoi, afin de rehausser le menu politique actuel, nous avons décidé de l'agrémenter d'un dessert chargé d'une crème messagère», dit le communiqué envoyé aux médias. Le groupe, constitué de «flibustiers sans chef, sans hiérarchie», promet un «entartement général et immédiat de tous ceux et celles qui, par leur image publique, participent au mensonge collectif». Le personnage touché aura intérêt à sourire... «S'il se fâche et devient méchant, on aura vite reconnu le loup... Mais au contraire, s'il rit, tous les espoirs sont permis. Ce geste est plein d'amour et de tendresse, de rire et de sagesse. Jamais il n'est violent.»

Le rôle de Pimparé

(Le Devoir) — Jacques Duchesneau et son parti Nouveau Montréal ont précisé le rôle que jouera la comédienne Claire Pimparé dans l'équipe de l'ancien chef de police. «Claire Pimparé agit à titre d'accompagnatrice de Jacques Duchesneau afin de faciliter les déplacements de celui-ci, veiller au respect de son agenda et s'assurer également que tous les gens qui veulent le rencontrer puissent le faire. Mme Pimparé est benévole et ne joue aucun rôle politique.» Rappelons qu'en conférence de presse mercredi, Jacques Duchesneau avait présenté Mme Pimparé en tant qu'attachée politique de son parti.

Un bel été pour 300 enfants

(Le Devoir) — La collecte organisée par les employés pour envoyer des enfants dans un camp de vacances la semaine dernière a permis de recueillir 90 654,13 \$ «qui seront fidèlement redistribués dans les quartiers défavorisés de Montréal», selon le communiqué transmis hier aux médias. Les organisateurs estiment que quelque 300 enfants pourront ainsi partir en colonie de vacances cet été. Aucuns frais d'administration de quelque nature que ce soit ne sont prélevés sur ces dons, précise le communiqué.

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

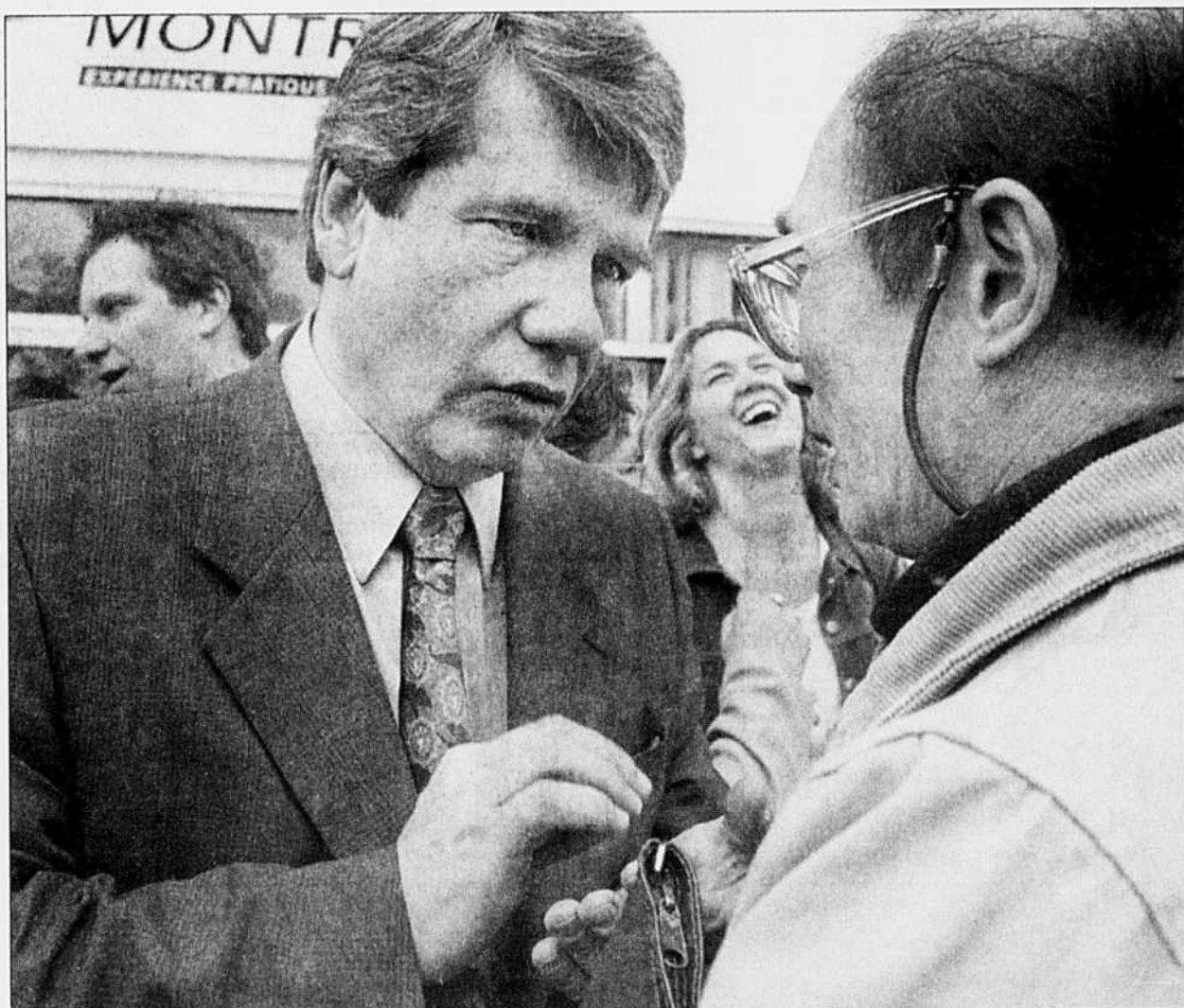
Sans tambour ni trompette, et surtout sans l'appui populaire qu'avait reçu la veille son principal adversaire, Jean Doré a inauguré hier le local électoral d'Équipe Montréal.

«C'est seulement auprès des gens qu'un parti naît vraiment. Il ne naît pas de ses coups d'éclat, de ses images, de ses stratégies et de ses tractations», a lancé M. Doré, peut-être en référence à Jacques Duchesneau qui a procédé à un lancement de campagne jeudi soir, entouré de plus de 2000 personnes.

C'est devant quelque cent personnes réunies au comité central situé rue Sherbrooke, à un jet de pierre de la Bibliothèque centrale, que M. Doré a dit vouloir miser d'abord et avant tout sur le travail de terrain. Il a d'ailleurs entrepris une tournée des quartiers. «A chacun sa stratégie», a laissé tomber M. Doré, dont l'adversaire a multiplié ces derniers jours les rencontres de presse.

Parmi les gens présents, on pouvait noter la présence de trois organisateurs qui étaient jusqu'à tout récemment aux côtés de Conrad Sauvé: John Gardiner, Louis Roy et Christophe Caron. Aux trois, Jean Doré a ouvert la porte d'Équipe Montréal, qui leur réserve une place de premier plan, représentant un «courant progressiste» à Montréal.

M. Doré a profité de l'occasion pour lancer une campagne de recrutement des membres et présenter sept nouveaux candidats. Aux douze candidats déjà annoncés s'ajoutent Jacques Beaudoin, éditeur, Yasmin Bautista, parent délégué à la CECM, Pierre Lizotte, Scott McKay, conseiller municipal défait en 1994, Danielle Métras, Daniel Michaud et Martin Ore, directeur du Regroupement des organismes du Montréal ethnique pour le



Jean Doré discutant avec un électeur à l'occasion de l'inauguration du local d'Équipe Montréal, hier.

logement et candidat libéral en 1994.

Deux autres conseillers municipaux, outre Pierre Goyer et Martin Lemay, pourraient être recrutés par Équipe Montréal: Helen Fotopulos et Michael Applebaum.

Jean Doré soutient qu'Équipe Montréal n'aura rien d'un club privé. Une structure, un programme et des assemblées d'investiture démontreront le sérieux de la démarche, assure-t-il. «Ce n'est pas seulement une ma-

chine électorale.»

Équipe Montréal tiendra son congrès de fondation les 19 et 20 juin prochains, soit le même week-end que le congrès de Parti Nouveau Montréal de Jacques Duchesneau.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

& PATRY

Louise Patry.
Spécialisée en droit du travail
et de l'emploi.
Elle connaît tous les courants.

Le monde évolue. Nous aussi.
Goodman Phillips & Vineberg.
Meilleurs que jamais.

GOODMAN PHILLIPS & VINEBERG

Nous parlons affaires.

BEIJING • HONG KONG • MONTREAL • NEW YORK
PARIS • SINGAPOUR • TORONTO • VANCOUVER

• LES ACTUALITÉS •

TÉLÉVISION

De vieux téléromans
au programme
de l'été de la RSCPAUL CAUCHON
LE DEVOIR

L'été, c'est évidemment la saison des reprises à la télévision, mais Radio-Canada proposera tout de même des reprises « originales »: une série d'épisodes de téléromans célèbres des années 50 et 60, présentés tous les jeudis soirs.

Radio-Canada voudra également fidéliser le téléspectateur estival avec un jeu-questionnaire quotidien animé par Paul Houde, qui se poursuivra l'automne prochain, et avec une sorte de jeu-questionnaire-spectacle musical animé par Véronique Cloutier.

Radio-Canada profite également de l'été pour tester sa nouvelle formule d'émission d'information matinale.

Bâtir une grille horaire d'été, c'est moins complexe qu'une grille-horaire d'automne-hiver. On peut offrir de nombreuses reprises, une profusion de films, et puis, aussi, tester des formules qui pourraient être mieux développées pendant la « vraie » saison.

La saison d'été débutera vraiment le 22 juin et Radio-Canada met à l'affiche un jeu-questionnaire quotidien à 17h30, *Lingo* (en reprise tous les jours sur l'heure du midi), animé par Paul Houde, un jeu faisant appel aux connaissances linguistiques mais où intervient une part de hasard comme au bingo. Une idée développée en France et aux Pays-Bas. Ce jeu doit revenir cet automne mais dans une autre case-horaire.

Véronique Cloutier présentera tous les jeudis à 20h *La Fureur*, une fête d'une heure en direct où deux équipes (les filles contre les gars) s'affrontent dans une suite de concours de chansons, de karaoké et d'imitations de groupes musicaux.

Le lundi soir, Radio-Canada rediffusera les meilleurs épisodes de *Un gars, une fille* et, fait rare, continuera à 20h la diffusion des épisodes originaux du *Volcan tranquille*. Pour sa

part, Francis Reddy animera à 19h30 une série hebdomadaire qui permettra d'assister à de vrais mariages.

Trois soirées radio-canadiennes, le mardi, le mercredi et le vendredi, seront essentiellement consacrées à des films en tous genres.

Mais il faut signaler, le jeudi à 19h30, une série intitulée *Je vous ai tant aimés*, qui présentera tout au long de l'été les épisodes originaux et de téléromans comme *La Famille Plouffe*, *Le Survenant*, *Cap-aux-Sorciers*, *Rue des Pignons*, *Septième Nord*, etc.

En information, on remarque surtout la fin de *Bonjour chez vous*, qui sera remplacé à compter du 3 juillet par *Matin express*, une émission produite par RDI et animée par différents animateurs, émission plus sérieuse d'information.

Pour le reste, pas de grands changements dans les émissions d'information, sinon les vacances successives des animateurs.

Bernard Derome anime *Le Téléjournal* jusqu'au 18 juin... et après, ce sera fini. On peut prévoir que ce soir-là, l'atmosphère sera très particulière dans la salle des nouvelles. Mais Stéphane Bureau ne prend la relève qu'en août, et la continuité estivale sera assurée par Michel Viens et Christine Fournier en semaine.

L'été, c'est également la période des festivals et Radio-Canada sera aux premières loges pour diffuser une ribambelle d'événements spéciaux: Fête nationale du Québec, Fête du Canada, Festival franco-ontarien, Festival de jazz de Montréal, gala de clôture de la Course Destination Monde, et ainsi de suite.

Il faut remarquer tout de suite qu'aux *Beaux Dimanches*, le 9 août, Radio-Canada présentera une grande émission spéciale sur les 50 ans de *Refus global*, émission préparée par l'équipe de *La Vie d'artiste*.



Paul Houde

ODILE TREMBLAY
ENVOYÉE DU DEVOIR
À CANNES

Le beau projet de percevoir des redevances directement sur le prix des billets de cinéma afin de renflouer les coffres de notre industrie cinématographique est remis en cause par la fin de non-recevoir que lui oppose l'Association des propriétaires de cinémas et de ciné-parcs. C'est du moins ce que révélait hier la ministre de la Culture, Louise Beaudoin, de passage à Cannes, lors d'un dîner-causerie avec les représentants des médias québécois.

La ministre s'était donné le mandat de percevoir 20 ¢ par billet, ce qui aurait permis d'ajouter grosso modo 11 millions par année dans la cagnotte du long métrage québécois. « Les propriétaires de cinémas nous ont adressé le 17 avril dernier une lettre dans laquelle ils refusaient catégoriquement cette redevance, sous peine de déclaration de guerre », a expliqué la ministre.

Les exploitants de salles y dénoncent entre autres un gouvernement qui

prétend ne pas hausser ses taxes tout en en prélevant une nouvelle par le biais de ces redevances. « Toute hausse, même de 20 ¢, est de nature à fragiliser notre industrie », disaient-ils, précisant s'interroger sur la pertinence de taxer les spectateurs pour aider un cinéma qui n'a pas la faveur du public.

Louise Beaudoin, après avoir consulté son homologue des Finances, Bernard Landry, a mis de côté pour l'instant son projet de redevances. Elle attend et espère que l'opinion publique se saisisse de la question, la transformant en débat, ce qui pourrait entraîner un déblocage. Côté musique, le projet des redevances sur le prix d'achat des disques est mis dans un même soufflé sous le boisseau.

En accusant un État qui prétend ne pas taxer, d'imposer une nouvelle taxe, les exploitants de salles ont touché un point sensible et marqué un point. Ce fut l'argument-choc. « Le déficit zéro n'est pas atteint, ce qui inquiète le gouvernement... », précise-t-elle, se disant par ailleurs soulagée que les

propriétaires de salles, hors du champ des grosses productions commerciales, aient si peu foi en leur propre cinématographie.

Plus tôt cette semaine, plusieurs producteurs québécois s'étaient pour leur part élevés en faveur de ces redevances aux guichets. « Il n'est pas exclu que le gouvernement aille chercher ces onze millions pour le long métrage dans le fonds consolidé », a poursuivi Louise Beaudoin, indiquant qu'il s'agit encore d'un vœu.

La Culture est le seul ministère qui n'a pas subi de coupes ces trois dernières années (son budget atteint 1,27 % du budget global). D'autres joueurs, moins gâtés, lorgnent aussi la caisse du fonds consolidé. La ministre avoue que le long métrage souffre de sous-financement, tant à la production qu'à la commercialisation; elle voudrait atteindre le volume des vingt films québécois par année mais n'a pas de solution immédiate à apporter sur la table.

Louise Beaudoin ne s'attendait pas

à une réaction aussi violente des propriétaires de salles, d'où ce recul subit. Crédits d'impôt et subventions directes confondues, le Québec investissait 29 millions dans le long métrage québécois au cours de l'exercice 1996-97. En recettes aux guichets, il n'a atteint pourtant que 2,7 % des auditoires nationaux, contre 30 % pour le disque et le livre québécois, et plus de 80 % du côté de la télé. « La faible quantité de films québécois produits au cours d'une année, le petit nombre de copies disponibles, sont des facteurs pouvant expliquer cette faible fréquentation », explique la ministre.

N'empêche que la réponse du public aux films québécois est inférieure à l'offre, puisque nos longs métrages occupent 4 % du marché des salles mais n'atteignent leur cible qu'à 2,7 %.

Tout semble indiquer que pour des raisons complexes, où entre une part de sous-financement mais aussi un manque de souffle, le cinéma québécois a beaucoup de mal à garder le contact avec son public par les temps qui courent.



Huppert, présentatrice palmée ?

ODILE TREMBLAY
ENVOYÉE DU DEVOIR
À CANNES

Certains journalistes, en sortant de la projection de *L'École de la chair* du Français Benoît Jacquot, couronnaient déjà son interprète Isabelle Huppert du prix d'interprétation féminine. Il est vrai que cela aurait un curieux effet, Huppert étant la présentatrice des galas de ce 51^e festival. On l'imagine déjà, de paillettes vêtue, jonglant entre les rôles lors de la soirée de clôture de dimanche, tantôt officiant, tantôt remerciant. Et puis, bien peu de films en compétition prétaient à des performances d'actrices. Elle a sans doute ses chances, même si, personnellement, je lui préfère de loin la vibrante Elodie Bouchez du film de Zonca. En rencontre de presse, est-il besoin de préciser que l'actrice de *Madame Bovary* a refusé mordi-

cus de commenter l'éventualité de recevoir le prix?

Adapté d'un roman de Mishima, transplanté du Japon des années 60 à la France d'aujourd'hui, *L'École de la chair* raconte la troublante relation d'une femme bourgeoise (Isabelle Huppert) avec un jeune prostitué (Vincent Martinez) qui la tient par les sens, comme on dit.

Très franchouillard, intello (à la Benoît Jacquot, quoi!), le film est tissé de non-dits, avec un personnage féminin à la fois fort et vulnérable qui n'explique jamais ce qui lui arrive, subit une situation tout en essayant de la contrôler. Bien joué et dirigé, avec force éclairages de clarté sur le visage de la dame, *L'École de la chair* paraît quand même artificiel. L'histoire a eu du mal à me convaincre, cette passion non commentée conservant trop de part d'ombre pour s'imposer à l'écran. Qui aime qui, et de quelle façon,

quand l'argent entre en jeu dans les rapports de deux personnes?

Isabelle Huppert expliquait hier à quel point le cinéma est un médium qui se prête à l'ellipse, au non-dit. « La relation des deux personnages du film passe surtout par les sens et par l'intuition, au delà des mots », affirmait-elle. C'est après une course contre la montre que *L'École de la chair* s'est retrouvé à Cannes. Le film a été tourné en février et mars, mais la dernière scène à la fin d'avril. En cours de montage au début du festival, le film ne pouvait être programmé qu'en fin de parcours. *L'École de la chair* réussira-t-il à s'imposer à un public hors de l'Hexagone et, à Cannes, à un jury international? Je n'en suis pas certaine du tout. Seule Isabelle Huppert pourrait à mon avis émerger au palmarès.

Il y avait un film beaucoup plus étonnant en compétition. *Velvet Goldmine* de Todd Haynes, fou et moderne, rafraîchissant en tout cas. Ce délire sur les idoles rock anglaises androgynes des années 70 se joue en musique, avec bisexualité, drogue et rock'n'roll. Des costumes déliants, des idoles éclatées à la vie de barreau de chaise; le film est porté par les interprétations superbes des deux acteurs principaux, Ewan McGregor et Jonathan Rhys Meyer.

En attendant le palmarès

Le festival tire à sa fin, et il faut bien se livrer à l'exercice des prédictions pour le palmarès. L'ennui, c'est que nous n'avons encore vu ni *Cœur allumé* du Brésilien Hector Babenco (le cinéaste du *Baiser de la femme-araignée*), ni *L'Éternité* et un jour du Grec Theo Angelopoulos, deux pièces de résistance susceptibles de se disputer la palme d'or. C'est lors des derniers mètres du festival que la partie se joue souvent. Pour le grand prix du jury s'affrontent sans doute le Ken Loach (*My Name is Joe*) et *Aprile* de Nani Moretti (grand favori des critiques français). Ces deux excellents films avançaient pourtant dans des ornières déjà battues.

Prix du jury, peut-être, à *La Vie rêvée des anges* d'Erick Zonca, film susceptible de valoir aussi à Elodie Bouchez le prix d'interprétation féminine, à moins que le jury ne fasse une fleur à Isabelle Huppert. Quant à la palme d'interprétation masculine, elle de-



REUTERS

Isabelle Huppert

vrait échoir à Brendan Gleeson pour sa prestation colorée dans *The General*, de John Boorman, ou à Peter Mullan pour son personnage d'alcoolique si naturel dans *My Name is Joe* de Ken Loach. Il serait étonnant que *Fête de famille* du Danois Thomas Vinterberg reparte les mains vides, l'avènement de la chapelle du *Dogme* devant bien être souligné d'une façon ou d'une autre, d'autant plus que Martin Scorsese, le président du jury, adore les courants nouveaux au cinéma.

Des œuvres comme l'incompréhensible mais superbe *Khroustiov, ma voiture!*, du Russe Alexei Gueraman, ou le classique mais maîtrisé *Illuminata*, de John Turturro, sont également capables de créer la surprise. Il y a quand même de bons choix cette année, même si mon seul véritable coup de cœur jusqu'ici a été pour la danoise *Fête de famille*, si puissante malgré les contraintes que le cinéaste s'imposait.

Mais côté honneurs suprêmes, si Babenco ou Angelopoulos répondent aux attentes qu'ils suscitent, ils trouveront le champ libre pour la palme d'or, *Les Idiots* de Lars von Trier, qui pouvait leur porter ombrage, s'étant écarté des premiers rangs au milieu de la course.

reflet de

L'ACTUALITÉ

LIDEC

1998 — N° 1280

NOUVEAUTÉ

CÉLÉBRITÉS / Collection biographique

Raoul Blanchard

Géographe du Canada français

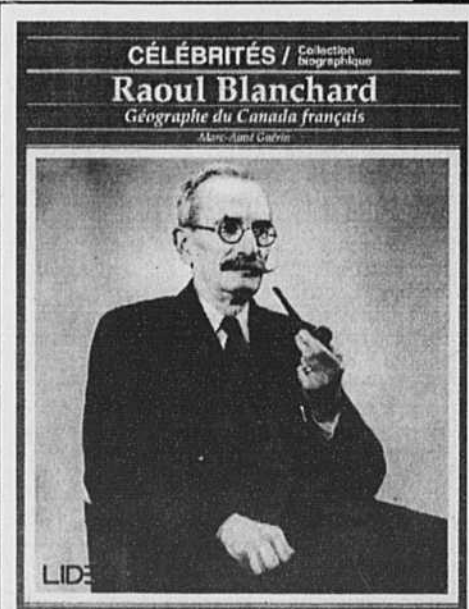
TITRES DISPONIBLES

Frère André
Olivar Asselin
Barrin de La Galissonnière
Alexander Graham Bell
Norman Bethune
Raoul Blanchard
J.-A. Bombardier
Paul-Émile Borduas
Robert Bourassa
Henri Bourassa
Marguerite Bourgeoys
Étienne Brûlé
J.-Narcisse Cardinal
Emily Carr
George-Étienne Cartier
Thérèse Casgrain
Samuel de Champlain
Adolphe Chapleau
P.-J.-Olivier Chauveau
Christophe Colomb
Napoléon Comeau
Crowfoot
Samuel Cunard
Alphonse Desjardins
Gabriel Dumont

Timothy Eaton
Marc-Aurèle Fortin
Armand Frappier
Charles Gill
Glenn Gould
Lionel Groulx
Rosalie Cadron-Jetté
Daniel Johnson
Sir H.-G. Joly de Lotbinière
Claude Jutra
André Laurendeau
Sir Wilfrid Laurier
Pierre LeMoine d'Iberville
Marie de l'Incarnation
Marguerite d'Youville
Mackenzie King
Norval Morrisseau
La Vérendrye
L.-H. Lafontaine
Jeanne Leber
Paul-Émile Léger
René Lévesque
Allan Napier MacNab
Jeanne Mance
Frère Marie-Victorin

Norman McLaren
Sam McLaughlin
Honoré Mercier
William H. Merritt
Émile Nelligan
Louis-Joseph Papineau
Alfred Pellan
Poundmaker
Pierre-Esprit Radisson
Maisonneuve
Maurice Richard
Louis Riel
Gabrielle Roy
Egerton Ryerson
Catherine de Saint-Augustin
Louis Saint-Laurent
Laura Secord
D^r Hans Selye
Elizabeth Simcoe
L.-A. Taschereau
Kateri Tékakwitha
David Thompson
William Van Horne
Georges Vanier
Madeleine de Verchères
Les 27 premiers ministres

par Marc-Aimé Guérin

ISBN 2-7608-7065-0
(64 pages) 9,45 \$TITRE À VENIR
Fernand SéguinBiographies pouvant servir de matériel complémentaire,
en sciences humaines au secondaire.L'éditeur qui répond
à vos besoins pédagogiques4350, avenue de l'Hôtel-de-Ville, Montréal (Québec) H2W 2H5
Téléphone: (514) 843-5991 Télécopieur: (514) 843-5252
Adresse Internet: <http://www.lidec.qc.ca>

LAB Recherche Pharmacologique International Inc. effectue des essais cliniques pour l'industrie pharmaceutique à l'échelle mondiale. Nous recherchons présentement des volontaires pouvant participer à l'un de nos essais pour un nouveau traitement.

Souffrez-vous de PSORIASIS ?

Vous devez répondre à tous les critères de sélection suivants :

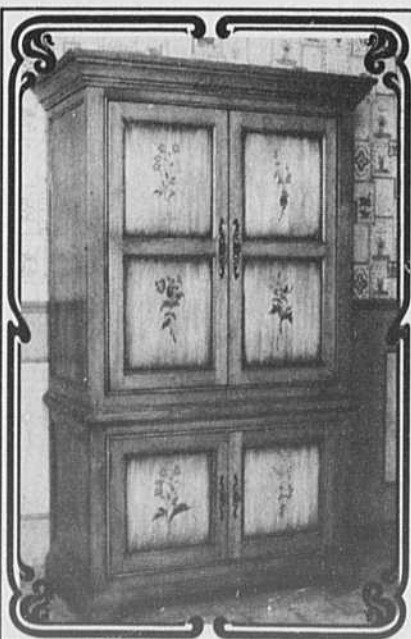
- souffrir de psoriasis modéré ou grave
- être âgé entre 18 et 70 ans (homme ou femme)

Rémunération offerte

Pour plus de renseignements concernant cet essai, communiquez avec nous au :

(514) 485-2884, poste 354 (Montréal) ou au 1-800-298-2884, poste 354

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h

L'atelier
des Compagnons1269, Van Horne, Outremont
tél.: 277-5772
prop.: Maxime Basilières et Jérôme Dallaire
Ouvert 7 jours/sem.Reproductions, meubles d'époque,
couleurs exceptionnellesNouvelle collection
« Réplique de musée »Accessoires décoratifs
Ouvert 7 jours/sem.

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Partage d'écoles
sur la rive sud

(Le Devoir) — La ministre de l'Éducation, Pauline Marois, a tranché deux autres cas d'écoles que s'arrachaient anglophones et francophones sur la rive sud de Montréal. Elle a décidé que l'école Richelieu Valley, dans laquelle cohabitent des élèves des deux langues, irait à la commission scolaire des Patriotes. Elle a également décidé que le John Adam Memorial High School irait à la commission scolaire anglaise Riverside et que la population francophone fréquentant cette école aurait une nouvelle école, vraisemblablement à l'automne 1999. Mme Marois a enfin décidé que l'école primaire Préville irait aux francophones. Le président de la future commission scolaire Riverside, David Daoust, a exprimé sa déception. Il craint de surcroît que les parents anglophones de l'école Saint-Lambert ne veuillent maintenant mettre fin à la cohabitation avec les enfants francophones, prévue encore pour une année au moins.

Bourses
du millénaire

(Le Devoir) — La Coalition québécoise pour l'éducation demande que les négociations reprennent entre Québec et Ottawa sur les bourses du millénaire. La coalition, qui regroupe les porte-parole de neuf organismes majeurs liés à l'éducation, souhaite que les pourparlers reprennent sur la base de la motion adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale la semaine dernière. La coalition, qui a offert son appui au gouvernement du Québec dans ce dossier et qui juge inacceptable un projet empiétant sur les compétences du Québec en matière d'éducation, croit que des amendements législatifs s'imposent pour que le projet de loi instaurant une fondation qui distribuera des bourses étudiantes puisse être satisfaisant. Le gouvernement du Québec a interrompu les négociations la semaine dernière, jugeant qu'il n'y avait plus rien à en retirer, après que le ministre du Développement des ressources humaines, Pierre Pettigrew, eût confié qu'il n'avait aucun mandat pour modifier le projet de loi.

Nouvelle présidente
de l'Alliance

(Le Devoir) — Monique Séguin a été élue jeudi à la présidence de l'Alliance des professeurs de Montréal, remplaçant ainsi Diane Fortier. Cette dernière, convaincue que la vie syndicale doit être en perpétuel mouvement, n'a pas sollicité un nouveau mandat. Elle retourne à l'enseignement. Mme Séguin est pour sa part une militante convaincue et première vice-présidente de l'Alliance depuis trois ans. Mme Séguin a fait campagne sur la nécessité, pour la machine syndicale qu'est l'Alliance, d'intervenir rapidement dans les écoles pour soutenir le personnel chaque fois que cela s'avère nécessaire.

Pour relier la centrale de Beauharnois à Montréal

Hydro n'écarte pas l'idée
d'un câble sous-marin

La société critique le scénario libéral pour assurer une alimentation électrique sécuritaire

Le verglas de janvier a soulevé le problème de la dépendance de 70 % des foyers québécois envers l'électricité. Mais l'évolution du système bancaire et des nouveaux systèmes de communications a aussi créé une nouvelle dépendance envers l'électricité qui, si elle se tarissait au centre-ville de Montréal, paralyserait en partie le système bancaire et le cœur du réseau québécois de communications. On comprend dès lors l'importance nouvelle que Québec accorde désormais à la «sécurité énergétique» du centre-ville de Montréal.

LOUIS-GILLES FRANCŒUR
LE DEVOIR

Hydro-Québec analyse présentement la possibilité de relier par câble sous-marin la centrale de Beauharnois à la métropole pour placer son alimentation électrique à l'abri de toutes les intempéries.

C'est ce que les porte-parole de la société d'État ont révélé hier à l'occasion d'une conférence de presse convoquée pour critiquer le scénario alternatif divulgué la veille par l'opposition officielle par la voix du député libéral Christos Sirros, lui-même ancien ministre des Ressources naturelles. Le député avait proposé de remplacer les 140 kilomètres de ligne à 735 kV entre Des Cantons, en Estrie, et le poste Hertel, aux portes de Montréal, par une ligne régionale à 315 kV qui aurait relié au poste Laprairie une nouvelle boucle passant par Saint-Jean-sur-Richelieu vers le poste Saint-Césaire. Le député Sirros avait aussi suggéré de brancher en cas d'urgence Montréal à la centrale Beauharnois par un lien indépendant de la ceinture à haute tension déployée autour de Montréal.

Tout en disant que l'idée de relier la métropole à la centrale de Beauharnois rendrait le centre-ville trop vulnérable aux incidents de production qui pourraient s'y produire, les porte-parole hydro-québécois devaient révéler plus tard qu'ils travaillaient sur un scénario de lien sous-marin entre cette centrale et l'île, ce qui est l'équivalent en somme de l'hypothèse du député avec, en plus, l'idée d'une ligne à haute tension soustraite aux aléas de la température ou aux accidents d'origine humaine en la plaçant sur le fond de l'eau.

Les porte-parole de la société d'État n'ont donné aucun détail sur la technique envisagée ou sur les coûts du projet. Ils ont simplement précisé que la difficulté, c'était de rentabiliser un tel lien qui coûterait trop cher s'il ne servait qu'en cas de crise.

Les porte-parole hydro-québécois ont continué de soute-

nir, comme ils l'avaient fait la veille en entrevue au *Devoir*, que leur ligne à haute tension de 735 kV constituait le seul moyen d'assurer une véritable sécurité énergétique à l'Estrie, un motif qui n'avait pas été soutenu bien fort jusqu'ici, la priorité officielle allant à la sécurisation de l'alimentation de la métropole et de la Montérégie. De toute façon, ont ajouté les porte-parole d'Hydro-Québec, la boucle Saint-Jean-Saint-Césaire, proposée par les libéraux, serait alimentée par les grandes lignes qui risquent de flancher elles aussi en cas de tempête majeure, ce qui ne règle rien. Le détournement de la haute tension par l'Estrie donne plus de chance de maintenir l'alimentation de la Montérégie, ont-ils dit.

D'autre part, Hydro-Québec a soutenu que l'augmentation de la puissance de l'actuelle ligne à 120 kV entre le poste Laprairie et Saint-Jean exigerait de faire passer l'emprise de 20 à 40 mètres. Personne n'a toutefois affirmé que cela était impossible, même s'il faudrait alors négocier l'élargissement de ce corridor.

Les 140 kilomètres de la ligne Hertel-Des Cantons vont coûter en moyenne un million du kilomètre. Il faut ajouter à ce projet 80 millions pour le futur poste Montérégie. Quant au projet libéral, il coûterait aussi environ un million du kilomètre mais n'aurait que 40 kilomètres de long. Il exigerait toutefois la modernisation de plusieurs des sous-stations de la région, ce qui semble confirmer qu'il s'agit d'un projet beaucoup moins dispendieux même s'il n'aurait pas, selon Hydro-Québec, tous les avantages de son propre scénario.

D'autre part, le gouvernement québécois vient d'autoriser 15 nouvelles conventions d'exportations vers les États-Unis, comme en fait foi le décret 597-98, publié dans la *Gazette officielle* du 29 avril. Le décret ne précise pas les quantités d'énergie en cause. On y précise cependant que les conventions de vente prendront fin le 29 avril 2001. Contrairement à un contrat d'électricité, qui prévoit un volume de livraisons et un prix ferme, les conventions constituent un cadre général régissant les liens entre fournisseurs et clients.

Enfin, au cours de la conférence de presse d'hier, Hydro-Québec a démenti avoir jamais voulu imposer la firme Aménatech à la MRC de Val-Saint-François, comme l'indique un procès-verbal de cette institution régionale. Cette firme, qui a servi à de nombreuses reprises la société d'État, a été choisie et sera payée par la MRC. Hydro-Québec, qui a accepté le tracé qu'elle a mis au point au nom de la MRC qui conteste le passage de la ligne à haute tension chez elle, paiera la note finale mais affirme qu'elle n'a eu aucun contact pendant les travaux d'élaboration du corridor alternatif.

Hydro-Québec a par ailleurs révélé hier que 211 des 260 propriétaires touchés par cette ligne ont signé une entente jusqu'ici. La société d'État a essuyé jusqu'ici 28 refus, dont 16 dans la municipalité de Melbourne.

Après l'absorption de Viagra

Des décès qui soulèvent des questions

Washington (Reuters) — Six hommes sont morts après avoir pris des pilules de Viagra contre l'impuissance, mais on ignore pour l'instant si ces décès sont dus à ce médicament, a annoncé hier la Food and Drug Administration (FDA) américaine.

La FDA a déclaré qu'elle enquêtait, tout comme le groupe pharmaceutique Pfizer qui a lancé la pilule, sur les causes de ces décès. Mais Pfizer a mis en avant le fait que plus d'un million

d'hommes, la plupart âgés d'une cinquantaine d'années, avaient déjà pris ce médicament.

Laurie McHugh, porte-parole de la FDA, a déclaré que Pfizer avait fait état de ces six décès dans le cadre d'une procédure de routine. «Nous continuons de penser que ce médicament est sûr et efficace», a déclaré Laurie McHugh.

La notice accompagnant ce médicament indique clairement qu'il ne doit pas être utilisé par des hommes qui

prennent aussi des médicaments contenant du nitrate, prescrits pour les maladies de cœur. Pfizer a répété jeudi ces précautions d'usage. Un épidémiologue spécialiste des taux de mortalité a pour sa part déclaré qu'on ne pouvait rien conclure de ces chiffres.



Une élève est réconfortée au lendemain de la fusillade dans une école.

La fusillade de Springfield

Les États-Unis plongés
dans le désarroi

Springfield, Oregon (AP) — Une nouvelle manifestation de la violence juvénile qui plonge les États-Unis dans le désarroi. Une scène tristement familière s'est déroulée jeudi dans un lycée de Springfield dans l'Oregon où un garçon de 15 ans, qui venait de tuer ses parents, a ouvert le feu avec une carabine 22 LR dans la cafétéria, tuant deux adolescents et blessant 22 autres de ses camarades.

Kipland Kinkel devait être inculpé pour homicides comme un adulte mais il ne sera pas passible de la peine de mort. Il a été arrêté après avoir été maîtrisé par l'un des lycéens, pourtant lui-même blessé. Sur ses indications, la police s'est rendue au domicile familial où elle a découvert les cadavres des parents de l'adolescent.

William Kinkel, 59 ans, et Faith Kinkel, 57 ans, étaient tous deux professeurs d'espagnol. Le père à la retraite avait travaillé dans l'école de son fils, le lycée Thurston, un établissement de 1350 élèves. La mère enseignait toujours dans un autre lycée de cette ville ouvrière de 51 000 habitants située à 180 km au sud de Portland.

Environ 400 élèves attendaient le début des cours dans la cafétéria quand Kipland est entré, porteur d'une carabine 22 LR, mais aussi d'une arme de poing du même calibre et d'un pistolet Glock. Très calmement, a fait feu autour de lui, tuant Mikael Nickolauson, 17 ans. Mortellement touché, Ben Walker, 16 ans, devait décéder de ses blessures vendredi matin.

Dix-huit autres jeunes ont été atteints par balles et quatre autres ont été blessés dans la panique. Trois se trouvaient encore dans un état critique et cinq dans un état grave vendredi matin.

La veille, Kip et l'un de ses cama-

rades avaient été interpellés par la police après que la direction de l'école eut appris qu'ils essayaient d'acquiescer une arme volée sur le campus. Tous deux avaient été renvoyés chez leurs parents et exclus provisoirement de l'établissement. Selon le proviseur Jamon Kent, la direction devait statuer sur son renvoi.

Le jeune, qui prenait du Prozac selon l'un de ses camarades, était déjà connu de la police pour avoir été pris en train de jeter des pierres depuis un pont enjambant l'autoroute.

Dans la soirée, la police a fouillé de fond en comble son domicile à la recherche d'explosifs et fait évacuer les habitations voisines, a rapporté un porte-parole du shérif du comté de Lane, Sharon Biser.

Le jeune se vantait en effet de construire des bombes et de torturer des animaux, ce qui lui avait valu d'être désigné l'an dernier par ses camarades comme le lycéen «le plus susceptible de déclencher la troisième guerre mondiale».

Ses camarades ont expliqué que Kipland avait été marqué par son exclusion de l'école.

«Il était furieux contre lui-même», a témoigné son meilleur ami, Tony McCowan. Jeudi, «il avait dit à plusieurs personnes qu'il allait probablement faire quelque chose d'idiote et s'en prendre à ceux qui l'avaient renvoyé», a raconté après la fusillade un autre camarade, Robbie Johnson.

Dans la soirée, une veillée a réuni 500 personnes dans l'église luthérienne de Springfield où a été lue la liste des victimes. Le président Bill Clinton avait adressé ses condoléances aux familles et téléphoné au proviseur du lycée. «Je sais que tous les Américains ont le cœur brisé par cette terrible nouvelle», a-t-il dit à Washington.

À l'UQAM, ça s'aggrave...

Mardi prochain, le 26 mai, la rectrice Paule Leduc compte demander au conseil d'administration de l'UQAM de créer une «nouvelle catégorie d'emplois distincte» (sic) pour les professeures et les professeurs appelés à exercer les fonctions de directrice, directeur ou doyen, doyen des secteurs ou facultés en voie d'implantation.

C'est une manière déguisée de leur donner un statut de cadre!

Par ce coup de force, l'administration de l'UQAM entend passer outre à la volonté claire et forte, exprimée le 16 avril dernier par l'assemblée générale des professeures et des professeurs.

La collégialité et la démocratie universitaires ont fait la force de l'UQAM depuis ses débuts en 1969. Toutes les fonctions académiques ont toujours été assumées par des professeures et des professeurs qui demeuraient membres du corps professoral.

Extraire de l'unité d'accréditation du SPUQ celles et ceux qui présideront les conseils académiques des futurs secteurs ou facultés, c'est les placer sous la houlette de l'administration, c'est renverser la pyramide de prise de décision en matière académique.

Ensemble et solidaires, nous pouvons éviter cette dérive.

Assemblée générale du SPUQ
lundi 25 mai 1998 - 12 h 30
Salle A-M 050
(pavillon Hubert-Aquin)



Syndicat des professeurs et professeures
de l'Université du Québec à Montréal

S O L D E
Champigny

TROIS MAGASINS SEULEMENT

CÔTE-DES-NEIGES

5219 Côte-des-Neiges 344-2587

LAURIER

371 av. Laurier ouest 276-2587

BROSSARD

Mail Champlain 923-2587

TOUT À 35%

DE RABAIS

SAUF LES MAGAZINES, JOURNAUX ET ARTICLES DÉJÀ RÉDUITS

DE PLUS, JUSQU'À 50%
SUR UNE FOULE
D'ARTICLES SÉLECTIONNÉS

3 DERNIERS JOURS
SAMEDI • DIMANCHE • LUNDI

Les Projets
EUROPA
Phase IIIUnique à
OUTREMONTL'Architecture la distinction
d'une architecture originale,
moderne et audacieuse.

Maison de ville
Splendides finitions
Solarium
Terrasse
Foyer
Garage

272-1010

Mario Funes
Groupe Sutton Immobilier

A partir de \$109,000
Visites libres
Salle de montre
et chantier
935 av. de l'Épée
Sam.-Dim. 13h à 16h

NORD

LE DEVOIR

POLITIQUE

Chrétien trouve «inacceptables» les hauts cris poussés en faveur de Levine

Le premier ministre canadien Jean Chrétien, qui termine aujourd'hui une tournée commerciale controversée en Europe, a critiqué hier ceux qui ont dénoncé le tollé soulevé par la nomination de David Levine comme directeur de l'Hôpital d'Ottawa. Il s'en est pris aux souverainistes qui, selon lui, ont remplacé des hauts fonctionnaires parce qu'ils étaient fédéralistes.

PRESSE CANADIENNE

L'Aquila, Italie — Les gens qui ont dénoncé le violent mouvement d'opposition à la nomination de David Levine à la direction de l'Hôpital d'Ottawa ont établi un double standard, a soutenu hier le premier ministre Jean Chrétien.

Il dit trouver «quelque peu artificiels et inacceptables» les hauts cris poussés en faveur de David Levine.

M. Chrétien a déclaré que peu de gens s'étaient opposés à la nomination de hauts fonctionnaires souverainistes

après le retour au pouvoir du Parti québécois en 1995.

«Je pense qu'il y aura des réactions comme celle-ci de temps à autre, a affirmé le premier ministre, qui termine une tournée de 11 jours en Europe. Cela ne s'applique pas que d'un seul côté. J'aurais aimé voir la même réaction quand les délégués généraux du Québec ont perdu leur poste.»

Si Jean Chrétien a dit penser que les opinions politiques ne devaient pas empêcher quelqu'un de se trouver un emploi, il a toutefois ajouté que la question méritait d'être discutée de temps à autre.

Selon lui, l'absence d'opposition populaire lors du congédiement de fonctionnaires fédéralistes par le PQ relève de l'hypocrisie.

«Je n'ai pas vu à l'époque les gens qui se plaignent aujourd'hui et écrivent des articles sur le sujet. Je trouve que c'est un double standard. Je n'ai qu'un standard.»

Une mission controversée

Avant de conclure hier sa tournée italienne par une rencontre privée avec le premier ministre italien, Romano Prodi, Jean Chrétien a pris un bain de foule à L'Aquila,

capitale des Abruzzes, multipliant les bons mots et les poignées de main.

Plusieurs Italo-Canadiens, tels les députés libéraux Maurizio Bevilacqua et Tony Valeri, qui accompagnaient M. Chrétien, sont originaires de cette région.

Bien que cette mission commerciale semble avoir permis la conclusion de quelques ententes, elle a suscité certaines critiques.

D'aucuns se demandent en effet pourquoi le Canada a envoyé en mission une si importante délégation parlementaire, composée uniquement de libéraux de surcroît. Les 11 députés, les deux ministres et le sénateur qui ont accompagné le premier ministre se seraient payés, selon certaines critiques, un voyage aux frais de la princesse.

Mais Jean Chrétien a défendu le bien-fondé de cette mission, affirmant que c'est ainsi qu'on fait des affaires internationales. Les échanges commerciaux annuels entre le Canada et l'Italie se chiffrent à cinq milliards de dollars, soit l'équivalent de cinq jours de commerce entre le Canada et les États-Unis.



Jean Chrétien

Bouchard n'est pas peu fier de la tournée aux États-Unis

PIERRE APRIL
PRESSE CANADIENNE

Philadelphie — À l'issue de sa mission économique aux États-Unis, en compagnie d'une cinquantaine d'entrepreneurs québécois, le premier ministre Lucien Bouchard est convaincu d'avoir réussi à redresser les perceptions des Américains rencontrés sur le climat politique et économique au Québec.

Hier, dans une conférence de presse bilan, il a longuement expliqué que le but qu'il s'était fixé en entreprenant ce voyage a été atteint et qu'il est possible de dire: «Mission Québec accomplie!»

«En voulant changer les perceptions, a-t-il dit, nous avons mis à jour l'information sur le Québec et qui n'était manifestement pas parvenue à la plupart des 1500 décideurs américains que nous avons rejoints cette semaine. Le message livré a été entendu par des gens qui étaient là pour l'entendre.»

«Ces Américains nous ont dit qu'ils étaient surpris de ce qu'ils ont entendu, surpris par la force économique du Québec et de la qualité du climat d'affaires et de la cohésion qui

existe entre les différents acteurs de notre société», a poursuivi M. Bouchard.

M. Bouchard a confié qu'il a personnellement participé à au moins neuf rencontres avec des dirigeants d'entreprises américaines et il est convaincu «d'avoir planté des semences qui vont certainement porter des fruits».

M. Bouchard a annoncé qu'il y aura d'autres missions de ce genre aux États-Unis mais qu'il faudra peut-être ajuster certains détails d'organisation pour les rendre encore plus fructueuses. «Pour la première fois, a-t-il dit, nous avons formulé un message commun, porté autant par le gouvernement que par les gens du secteur privé. On a rodé une façon de procéder et nous allons continuer.»

M. Bouchard a parlé de trois contrats ou ententes qui ont été signés et qu'il a en poche. Il n'a cependant pas voulu les préciser, préférant les annoncer au Québec en temps opportun. M. Louis Roquet, d'Investissements Québec, a pour sa part annoncé que cette mission a permis de vérifier la stratégie aux États-Unis et de s'assurer que, d'ici l'an 2000, on fasse passer les investissements de 800 millions à 1,6 milliard de dollars.

Lutte contre les mines antipersonnel

Jill Sinclair veillera au grain

JOCELYN COULON
LE DEVOIR

Poursuivant ses efforts pour éliminer les mines antipersonnel, le ministre des Affaires étrangères Lloyd Axworthy a annoncé hier la nomination de Jill Sinclair au poste d'ambassadrice à l'action contre les mines et la mise en place d'une équipe d'action contre les mines, chargées de veiller à l'application de la Convention d'Ottawa, signée en décembre dernier à Ottawa.

Jill Sinclair, spécialiste au ministère des problèmes de non-prolifération et de désarmement, veillera aussi à ce que la convention «contribue à changer véritablement les vies des collectivités aux prises avec les mines», indique le communiqué annonçant sa nomination. L'équipe sera chargée notamment de s'occuper de l'universalisation et de l'application intégrale des dispositions de la Convention.

«Le Canada, souligne M. Axworthy, maintient l'élan imprimé par le processus d'Ottawa II et revoit continuellement les efforts qu'il consacre à cette importante initiative huma-

nitaire.» L'ambassadrice Sinclair agira à titre de conseillère principale auprès du ministre pour élaborer une stratégie canadienne coordonnée d'action contre les mines. Au cours des prochaines années, le Canada va consacrer environ 100 millions de dollars pour la mise en œuvre du déminage à travers le monde.

Ottawa II, la conférence de signature de la convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, avait fait suite en décembre 1997 à une première réunion, en octobre 1996 à Ottawa, visant à lancer le processus international.

La Convention a été signée par 125 pays, à l'exclusion de grands pays producteurs comme les États-Unis, la Russie et la Chine. Elle ne peut entrer en application avant d'avoir été ratifiée par au moins 40 pays, et six mois après la 40^e ratification. À ce jour, 13 pays l'ont ratifiée: le Belize, le Canada, la Croatie, Djibouti, la Suisse, le Vatican, l'Irlande, la Hongrie, l'île Maurice, Niue, Saint-Marin, Trinidad et Tobago et le Turkménistan.

REVUE DE PRESSE

Entre l'indignation et le malaise

L'affaire Levine divise la presse anglophone

Antoine Robitaille
Le Devoir

Qui aurait cru que l'embauche d'un directeur d'hôpital ferait couler autant d'encre, d'un océan à l'autre, et dans chacune des deux solitudes? Hier, *The Globe and Mail* réitérait de façon lyrique sa condamnation, déjà exprimée mercredi, envers la forte réaction d'hostilité contre la nomination de David Levine à l'Hôpital d'Ottawa.

«Les séquences vidéo de gens en colère, attaquant sans cesse un ancien candidat du Parti québécois d'il y a presque 20 ans, rappellent certaines images du Parlement de la Bosnie d'avant la guerre.»

L'éditorial du *Globe* renvoyait au demeurant dos à dos les pires manifestations de cette hostilité et certains propos du vice-premier ministre du Québec, Bernard Landry. Ce dernier aurait affirmé, plus tôt cette semaine, que la réaction à la nomination de Levine constituait une preuve de l'existence de deux nations au pays, «la nôtre et la leur».

«En confirmant la nomination de M. Levine, [...] le conseil d'administration de l'hôpital a choisi de montrer clairement que M. Landry se trompe.» Mais *The Globe and Mail* constate aussi que, «hélas, plusieurs Canadiens semblent déterminés à prouver qu'il a raison».

Au fond, argue *The Globe and Mail*, «ce qui est le plus troublant n'est pas tellement le fait que plusieurs centaines de personnes soient venues protester». Des dérapages, des gens toqués, on voit ça toutes les semaines dans les conseils municipaux, dit en substance le *Globe*. À ses yeux, ce qui est troublant, c'est, d'abord, que le premier ministre Mike Harris, ainsi que certains membres du gouvernement ontarien et le maire Jim Watson, aient publiquement accredité l'intolérance. C'est, ensuite, un sondage qui a démontré qu'une majorité des habitants de la région d'Ottawa souhaitait que Levine soit congédié. C'est, enfin, «l'hypocrisie du *Ottawa Citizen* qui, en éditorial, avait réclamé la «démision volontaire» de Levine.

Du reste, au *Ottawa Citizen*, il faut noter que les chroniqueurs se sont montrés un peu plus modérés que les éditorialistes. Dans un texte publié mercredi, intitulé «Laissons Levine occuper son poste», le columnist Randal Denley s'est dit surpris de voir que David Levine «n'avait aucune corne visible» sur la tête. «Pour une personne censée incarner le diable, il s'est montré plutôt charmant.» Comme le diable, non?

Mais pour Denley, ce n'est pas tant Levine ou ses opinions politiques qui sont à blâmer, mais le conseil d'administration de l'hôpital qui l'a embauché. «Dans le passé, David Levine s'est associé à une option politique que plusieurs ici considèrent comme une infamie. Ceux-ci se sont servis de sa nomination comme d'un dévouement. Mais le renvoyer de son poste ne procurerait au mieux qu'une mince vengeance. Au bout du compte, nous nous dégraderions à ne pas traiter Levine mieux que les séparatistes ont traité les anglophones.»

Pour sa part, en éditorial, le *Ottawa Sun* a réagi très durement, hier, à l'annonce du maintien de la nomination de Levine par le conseil d'administration. Lui aussi tient le conseil d'administration responsable pour une controverse qui «n'aurait jamais dû avoir lieu».

Et il n'entrevoit pas de jours meilleurs maintenant que le conseil a confirmé sa décision. «S'ils croient que la crise disparaîtra comme par enchantement, cela prouve que les membres du conseil demeurent aussi naïfs qu'ils l'étaient il y a trois semaines.» Pour les éditorialistes du *Sun*, cette opposition à Levine «ne disparaîtra pas de sitôt. Elle restera, pendant des mois, probablement des années, telle une plaie ouverte, minant la confiance du public pour une institution publique importante».

Le *Sun* explique que les excuses du conseil n'apportent rien. «C'est une chose d'admettre ses erreurs, c'en est une autre de les corriger.»

Le *Sun* rejette les accusations de «chasse aux sorcières, de lynchage ou de macabrythysme» qui sont «surtout venues du Québec» et met au défi quiconque voudrait affirmer que la moitié de la population d'Ottawa est constituée de bigots. A part quelques écrivains, écrit le *Sun*, «la grande partie des opposants à la venue de Levine sont des Canadiens sensibles et fiers, capables de faire la distinction entre la politique partisane normale et une campagne sécessionniste visant à détruire le pays». En conclusion, le *Sun* reproche durement au député libéral de Vanier, Mauril Bélanger, d'avoir dénoncé les opposants.

Les solitudes grandissantes

Barbara Yaffe, dans le *Vancouver Sun* de mardi, a traité, elle, d'une autre controverse binationale. Elle a souligné d'entrée de jeu, avec un malin plaisir, le fait que les Québécois aient honoré la mémoire du président Franklin Delano Roosevelt par l'érection d'un buste dans la Vieille Capitale. «Or on a appris en même temps que FDR était un crypto-assimilationniste.»

Elle affirme que Mackenzie King, «qui n'a pas eu droit à un buste», n'a pourtant, lui, jamais exprimé de telles opinions sur les Canadiens français. Au contraire, dit-elle, «il n'a jamais travaillé en ce sens».

Pour Yaffe, ignorer ainsi Mackenzie King et l'histoire, c'est une des façons, «pour le gouvernement séparatiste», de provoquer les Canadiens, d'«encourager un durcissement des attitudes et ainsi de faire mûrir la séparation».

Se réjouissant de la tendance actuelle des sondages au Québec, à l'occasion de l'entrée en scène de Jean Charest, Yaffe exprime une inquiétude: «Une étude rendue publique récemment montre que les deux solitudes sont de plus en plus isolées et séparées.»

Les chiffres sont clairs: «En 1971, 88 % de la population francophone du Canada était concentrée au Québec. Un quart de siècle plus tard, c'est 91 % qui y est concentrée.»

Elle affirme par la suite que c'est un tableau qui doit sans doute décevoir Pierre Elliott Trudeau, qui a «fait la promotion du bilinguisme officiel afin que les membres des deux communautés se sentent à l'aise n'importe où au pays».

La fin de ce rêve, «est-ce une bonne ou une mauvaise chose?», s'interroge Yaffe. Évoquant librement l'hypothèse d'une séparation toujours plus tranchée entre les communautés linguistiques, elle dit qu'une seule chose est sûre: «Après Lord Durham, l'assimilation n'a plus jamais fait partie du projet canadien.» La preuve, selon elle: une forte et vibrante communauté francophone se développe au Canada sans entrave.

EN BREF

Le gouvernement de Nouvelle-Écosse est en péril

Halifax (PC) — Le gouvernement libéral minoritaire de la Nouvelle-Écosse s'est retrouvé hier en position précaire lorsque le NPD a présenté un vote de non-confiance à l'Assemblée législative. Le vote ne sera pas pris avant quelque temps puisque les députés occupant les 52 sièges doivent d'abord avoir la chance de réagir au discours du Trône prononcé jeudi. Il se pourrait également que le budget soit annoncé avant la tenue du vote. Les libéraux siègent depuis à peine une journée comme gouvernement minoritaire lorsque le chef du NPD, Robert Chisholm, est passé à l'attaque et a déclaré que le discours de 17 pages versait dans la rhétorique et ne prévoyait aucun élément de coopération entre les partis. «Ce discours du Trône manque malheureusement de vision à long terme», a affirmé M. Chisholm. «Il ne mérite pas d'être appuyé.» Le premier ministre Russell MacLellan n'a remporté que 19 sièges lors de l'élection du 24 mars. M. Chisholm, qui en a obtenu 18, aurait à former un nouveau gouvernement advenant la chute des libéraux. Le chef conservateur, John Hamm, occupe pour sa part une position privilégiée. Avec 14 sièges, l'ancien médecin de campagne détient la balance du pouvoir.

+Les Expos se font attendre

Québec (PC) — Malgré une demande expresse de Québec, les Expos de Montréal n'ont pas fourni les données touristiques nécessaires à l'attribution d'une aide financière gouvernementale. Le ministre du Tourisme, David Cliche, a déclaré à Québec, hier, avoir demandé ces informations «il y a plusieurs mois» au vice-président du marketing des Expos, Richard Morency, mais qu'il ne les avait jamais reçues. «Je leur ai dit la chose suivante, et je le redis aujourd'hui: ils devraient, s'ils veulent nous aborder éventuellement, nous arriver avec des études — c'est ce que je leur ai suggéré — portant sur l'impact touristique de la présence d'un club professionnel dans la région de Montréal en termes de visibilité d'une part, en termes d'impact de la venue des gens qui viendraient voir ce club de baseball», a affirmé le ministre Cliche. «Je suis toujours en attente de cette demande que j'ai faite au club de baseball de Montréal, il y a plusieurs mois, auprès de son vice-président en marketing, M. [Richard] Morency, de m'alimenter en termes de chiffres, en termes d'impact de ce club de baseball sur la destination touristique que c'est la grande région métropolitaine de Montréal.» M. Cliche a donné ces explications au cours des travaux de la commission parlementaire de l'Economie et du Travail, qui se penchait hier sur l'industrie touristique.



VÊTEMENTS ITALIENS

DE CHOIX POUR ELLE ET LUI

COLLECTION PRINTEMPS/ÉTÉ 98

DOLORE DONNA

DOLORE UOMO

Promotion sur nos complets italiens **50%** jusqu'à de rabais

CONSEILLERS • EXPERTS

TOMBOLINI

• FRANCESCO SMALTO •

• GB •

• CALVIN KLEIN •



TOMBOLINI DONNA

• VOTRE NOM •

• LAUNDRY par Shelli Segal •

• ROUGE À LÈVRES •

277, av. Laurier O.
270-6154
Centre de Commerce Mondial
844-9125

Centre de Commerce Mondial
281-7999
5107, avenue du Parc
277-7558

Clairandrée Cauchy, nouvelle voix des jeunes

NORMAN DELISLE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les jeunes du Québec ont une nouvelle voix pour faire valoir leur point de vue auprès du gouvernement: Clairandrée Cauchy, 20 ans, qui occupe depuis quelques jours le poste de présidente du Conseil permanent de la jeunesse.

Mme Cauchy a déjà montré ses couleurs: dès mercredi dernier, elle apostrophait le ministre de l'Emploi, Louise Harel, devant la commission parlementaire qui étudie la réforme de l'aide sociale.

«Nous craignons que les jeunes ne fassent les frais d'une politique qui vise essentiellement à récupérer de l'argent», a lancé Mme Cauchy au sujet de la réforme, dans sa première intervention publique comme présidente du Conseil permanent de la jeunesse. Le Conseil est un organisme gouvernemental chargé de conseiller le gouvernement dans toutes les politiques qui concernent les jeunes.

Un passé de militantisme et de revendication est requis pour pouvoir occuper un tel poste. Même si elle n'a que 20 ans, Clairandrée Cauchy a déjà un dossier personnel révélateur à cet égard.

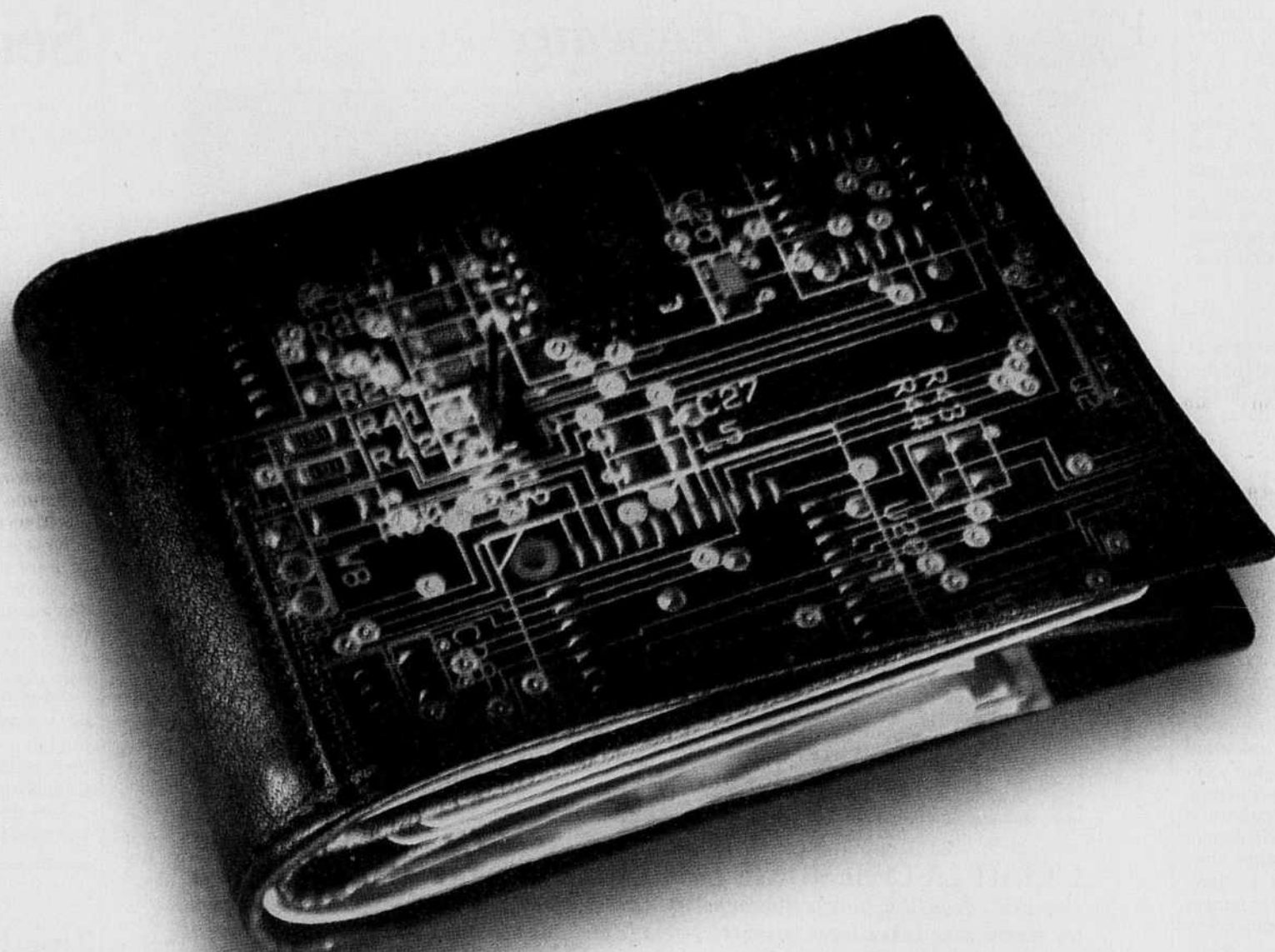
Dès l'été de ses 15 ans, cette étudiante de niveau secondaire employée au restaurant McDonald's de Longueuil participait activement à la campagne de syndicalisation menée par la FTQ dans cette entreprise qui n'a pas la réputation d'être un paradis pour le syndicalisme.

Étudiante au cégep, elle est entrée dans les luttes étudiantes au sein de la Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) comme coordonnatrice à l'organisation et responsable du journal de l'organisme, *La Voix étudiante*.

Puis, étudiante en journalisme à l'Université du Québec à Montréal (UQAM), elle devenait en même temps rédactrice en chef de *Laut*, une revue alternative qui paraît à Montréal.

Choisie parmi les 15 membres du Conseil permanent de la jeunesse en janvier dernier, Clairandrée Cauchy en devenait la présidente au début de mai, après avoir traversé le difficile processus de sélection qu'impose la fonction publique au titulaire de ce poste.

VOICI UN NOUVEAU FONDS BIOTECHNOCYBERSPATIAL (BREF, PLEIN D'AVENIR)



www.desjardins.com
AccèsD 1 800 CAISSES

Vous croyez que le futur a de l'avenir. Vous recherchez des rendements élevés. Voici le nouveau Fonds Desjardins Secteurs prometteurs. Un fonds innovateur, branché sur les secteurs de pointe : télécommunications, aérospatiale, industrie pharmaceutique... Un fonds d'actions à haut potentiel de croissance, 100 % admissible au REER. Vous visez le top niveau ? Foncez, ça promet.

Le Fonds Desjardins Secteurs prometteurs



Desjardins

Les Fonds Desjardins sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible dans les succursales de la Fiducie Desjardins et dans les caisses Desjardins seulement là où l'autorité compétente a accordé son visa. Il est important de le lire attentivement avant d'investir. La valeur liquidative par part et le rendement du capital investi fluctuent.

Les parts des Fonds Desjardins sont offertes par les Services d'investissement Fiducie Desjardins inc., une compagnie appartenant au Mouvement Desjardins. Elles ne sont pas assurées par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec, la Société d'assurance-dépôts du Canada ou un autre fonds public d'assurance-dépôts et elles ne sont pas garanties par la Fiducie Desjardins, les caisses Desjardins ou quelque autre institution du Mouvement Desjardins.

LE DEVOIR

LE MONDE

REVUE DE PRESSE

Le fossé

Un régime politique tombe, un pays défie le monde en procédant à des essais nucléaires, le feu couve au Proche-Orient et dans le Kosovo; et les Grands, au balcon, qui regardent, impuissants. Entre eux et la marche du monde, le fossé semble s'élargir. Il se creuse aussi entre la France et les États-Unis, entre le Japon et le reste du monde.

Jocelyn Coulon
Le Monde

Après un conclave en quatre demi-journées, les leaders du G8 se sont séparés dimanche en annonçant leurs positions communes sur les questions chaudes qui dominent l'actualité internationale. Rien de vraiment nouveau. En fait, une bonne partie de la presse internationale conclut que le résultat est décevant. Représentant ce consensus, le quotidien *Le Monde* s'interroge. «Pouvait-on attendre quelque chose de plus de la part d'une enceinte comme le G8? Celle-ci, après tout, n'est pas une instance de décision mais un forum de réflexion qui n'engage que le point de vue — forcément limité — des pays les plus riches du monde.» Certes, ce point de vue n'est pas négligeable lorsqu'il représente «60 % du PIB mondial» mais, écrit le quotidien, «on est en droit de s'interroger, plus que jamais, sur la représentativité et le rôle d'un conclave [...] qui ne parvient pas plus à écouter attentivement les préoccupations des pays pauvres qu'à donner toutes les impulsions qu'on pourrait attendre de lui». Tant sur la question de l'allègement de la dette des pays pauvres que sur celle des réformes à apporter à l'architecture financière internationale ou sur la démocratie comme moteur de la croissance économique, le G8 «révèle un terrible manque d'ambition», écrit *Le Monde*, qui souligne cependant les avancées sur la lutte contre le chômage et la criminalité organisée. «Mais cela ne suffit pas. Le G8, s'il veut continuer à être une boîte à idées pour le futur, devra faire plus pour convaincre le reste du monde de la pertinence de son action.»

La presse



du monde

Depuis plus de deux siècles, à travers les épreuves et les divergences, la France et les États-Unis restent des alliés fidèles. Toutefois, sur plusieurs questions vitales, les relations entre les deux pays sont en train de se dégrader dangereusement, écrit dans *Le Monde* un professeur de l'université de Princeton. Au cours des cinquante dernières années, si de vives tensions ont souvent ébranlé les rapports entre Paris et Washington, elles «n'ont jamais modifié l'équilibre général des relations entre les deux pays», écrit-il. La période actuelle est différente, rappelle le professeur, qui trouve particulièrement néfaste que la diplomatie française tente d'«occulter le fait que le fossé se creuse» alors que «les relations franco-américaines divergent d'une manière nouvelle, profonde et pleine de risques».

L'universitaire étaye son argumentation en soulignant les sérieux accrochages sur la question irakienne et la loi Helms-Burton ou sur l'antiaméricanisme virulent que propagent les élites françaises. Celles-ci dénoncent régulièrement l'«hégémonie» politique et culturelle des États-Unis et tournent en dérision le modèle économique américain. «La réalité a peu d'importance dans les procès en sorcellerie qui sont souvent faits à l'Amérique», écrit-il. Ce qui compte, au fond, ce sont les images mêmes. Si les États-Unis pratiquent un libéralisme débridé, celui-ci reste tout de même assez éloigné de la jungle souvent décrite. Que dire a contrario de cette quête française d'une troisième voie qui demeure largement théorique et incantatoire?

L'universitaire n'aboutit aucunement l'Amérique, qu'il accuse d'«arrogance» envers ses alliés, mais il fait remarquer que jouer «la carte éculée de l'antiaméricanisme ne mène à rien» et coupe la France du reste du continent. En fait, souligne-t-il, «en s'opposant systématiquement aux États-Unis, la France ferait le choix d'un chemin solitaire. Un choix qui ne répondrait pas aux souhaits de la majorité des Français d'abord. Qui risquerait ensuite de diviser et d'affaiblir l'Europe. Qui priverait enfin la France d'un pouvoir important: celui de pouvoir dire non aux Américains lorsque ceux-ci vont trop loin, avec des chances d'être entendues».

Décidément, les Japonais semblent incapables de regarder en face leur passé et de reconnaître que le régime impérial s'est comporté de façon infâme pendant la Seconde Guerre mondiale. Aujourd'hui même, un film à la gloire du sinistre général Tojo sort dans 140 salles de cinéma du pays, rapporte le quotidien français *Libération*. Intitulé *Fierté*, le temps du destin, l'«œuvre» a déjà suscité l'indignation de la Chine et de la Corée du Nord, qui ont subi la sauvagerie de l'occupation japonaise pendant plusieurs décennies.

«Le film du réalisateur Ito Shunya conteste le fait que le Japon ait mené une guerre d'agression contre ses voisins et reprend la thèse selon laquelle les campagnes de l'armée impériale en Chine, en Corée et ailleurs dans la région visaient à libérer l'Asie de la colonisation de l'homme blanc», écrit le correspondant du journal à Tokyo. Dans le film, «l'armée impériale est présentée ni plus ni moins comme une armée de libération. Et le général Tojo [...] comme un doux idéaliste doublé d'un adorable grand-père». Le général a été condamné à mort et exécuté par les Alliés lors du procès de Tokyo, pendant asiatique de celui de Nuremberg. Selon l'acteur-vedette du film, celui-ci vise à «redonner confiance» aux Japonais qui, «depuis un demi-siècle, souffrent d'un complexe d'infériorité».

Libération souligne que «cette vision de l'histoire flatte les sentiments des Japonais — ils sont nombreux — qui considèrent que le Japon n'a plus à s'excuser pour le passé, que l'on a eu tendance à accabler le vaincu de tous les torts. Et que les bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki ont, somme toute, définitivement fait basculer le Japon dans le camp des victimes». Le film, s'il est accueilli avec une relative indifférence, n'en a pas moins suscité une vive réaction du syndicat des employés du cinéma. «Soutenir que Tojo a défendu l'honneur du peuple japonais est une déformation de la vérité historique», a-t-il affirmé. Reste à voir si les Japonais partageront cette opinion.

L'armée chasse les étudiants du Parlement

Le nouveau président Habibie présente un «cabinet de réforme»

«Sans violence majeure», les militaires ont expulsé les milliers d'étudiants qui occupaient le Parlement de Jakarta. Plus tôt dans la journée, le successeur de Suharto a présenté une équipe ministérielle de 36 membres comprenant 16 visages nouveaux mais les mêmes titulaires pour la Défense, les Affaires étrangères et plusieurs ministères économiques.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Jakarta — De deux à trois mille étudiants qui occupaient le siège du parlement indonésien en ont été expulsés dans la nuit de jeudi à hier sans violence majeure au cours d'une opération qui a engagé d'importantes forces militaires.

Peu après 2h15, les derniers étudiants qui s'étaient assis sur la chaussée à l'intérieur de l'enceinte ont commencé à monter dans la dizaine d'autobus arrivés sur place, selon le photographe de l'AFP sur place.

Depuis plus d'une heure, les étudiants, qui avaient été auparavant évacués «sans violence majeure» des bâtiments, refusaient de quitter l'enceinte et étaient entourés de nombreux soldats gardant l'arme à l'épaule.

M. Subandrio, chef du service des publications du Parlement, a déclaré, selon l'agence officielle Antara, que les étudiants avaient reçu l'ordre de quitter les lieux «après un accord entre les dirigeants du Parlement et les représentants des étudiants». Selon l'agence, il y

a eu quelques «bousculades lorsque les étudiants ont essayé de rester dans les bâtiments».

L'accès au Parlement, occupé depuis lundi par les étudiants, avait été bloqué peu avant minuit par d'importantes forces de l'armée qui avaient bouclé l'accès de ce quartier du centre ouest de Jakarta. Les militaires interdisaient le passage aussi bien aux automobiles qu'aux piétons dans un rayon de plus de trois kilomètres autour du Parlement.

Les forces engagées appartenaient à plusieurs unités, notamment aux Forces stratégiques (Kostrad), aux Forces spéciales (Kopassus) et aux fusiliers marins.

Les étudiants, qui avaient obtenu jeudi la démission du président Suharto, avaient promis de poursuivre leur action jusqu'au départ de son successeur, M. Habibie, et l'organisation d'élections anticipées.

Hier dans l'après-midi, quelques centaines d'étudiants favorables au nouveau président Habibie étaient venus manifester au Parlement et l'armée s'était interposée pour éviter des affrontements entre les

deux groupes étudiants.

Le chef de la faction militaire au Parlement avait déclaré hier, selon l'agence Antara, que le moment était venu pour que les étudiants libèrent les lieux. «S'ils continuent à manifester au siège du Parlement, il nous sera difficile de poursuivre nos travaux», avait-il affirmé, selon Antara, en promettant qu'un autre emplacement serait indiqué aux étudiants afin qu'ils puissent poursuivre leur mouvement.

Le nouveau président indonésien, M. Bacharuddin Jusuf Habibie a présenté hier un «cabinet de réformes» qui n'a pas réussi à susciter l'enthousiasme et dont les possibilités de survie sont déjà discutées.

Bob et Tutut s'en vont

À peine plus de 24 heures après sa prestation de serment, le président Habibie, 61 ans, a annoncé son cabinet qu'il a présenté comme «débarrassé des incompetents, des corrompus» et composé de 36 membres dont 16 visages nouveaux. Pour la première fois, des personnalités des partis minoritaires y figurent aux côtés d'universitaires et d'intellectuels indépendants.

Parmi les partants, figurent Mohamad «Bob» Hasan, l'homme d'affaires et partenaire de golfe de M. Suharto, ainsi que la fille de l'ancien président Siti «Tutut» Har-

diyanti Rukmana, considérée un moment comme pouvant succéder à son père à la tête de l'Indonésie. Plusieurs ministres également connus pour leur manque d'intégrité et compromis dans des affaires diverses ont également disparu.

Le président Habibie a, en revanche, conservé, sous l'autorité de M. Ginjar Kartasamita, l'essentiel de l'équipe des ministres «économiques», ce qu'un diplomate de haut rang a qualifié de la meilleure équipe possible pour le Fonds monétaire international. Leurs talents seront d'autant plus nécessaires que l'économie indonésienne est naufragée, «à une semaine de la cessation de paiement», selon ce diplomate.

M. Habibie a également maintenu à la tête du ministère des Affaires étrangères, M. Ali Alatas, un vétéran à ce poste où son professionnalisme est internationalement reconnu. Il a aussi conservé dans son double poste de ministre de la Défense et de commandant-en-chef des forces armées, le général Wiranto, dont la stature et le poids ont été accrus par le rôle déterminant qu'il a joué dans les derniers jours du président Suharto.

Amien Rais, le dirigeant musulman, fer de lance dans la lutte pour la démission du président Suharto, a cependant critiqué ce cabinet qu'il considère comme n'étant «pas totalement professionnel».

Chapeaux



BLAKE SELL REUTERS

C'ÉTAIT LA CÉRÉMONIE DE REMISE DES DIPLÔMES, hier, pour les élèves de l'académie navale d'Annapolis, dans le Maryland. Comme le veut la tradition, les marins ont lancé leurs casquettes vers le ciel dans le stade de l'institution, sous le regard du président Clinton, qui assistait à la cérémonie.

Militaires et «paras»

Le directeur d'une ONG colombienne dénonce la connivence

CLÉMENT TRUDEL
LE DEVOIR

L'un des points cruciaux, pour ce qui est du respect des droits de la personne en Colombie, est «le manque de clarté dans la rupture de la relation entre forces armées et groupes paramilitaires», estime Gabriel Izquierdo Maldonado, directeur général du CINEP (Centre de recherche et d'éducation populaire).

Dans son plus récent bulletin publié à Bogotá, le CINEP rappelle que la côte nord du pays est effectivement sous la coupe des paramilitaires. L'armée y est présente? Elle agit «soit avec indifférence, soit avec complicité, soit, dans certains cas, dans des actions en commun» avec les paramilitaires dont les agissements lui sont connus, estime M. Izquierdo. Aux paramilitaires, le CINEP impute 85 % des 185 massacres perpétrés en 1997 dans le pays, chaque massacre représentant quatre victimes ou plus.

Le CINEP s'inquiète aussi d'alliances qui se forment en vue du contrôle des titres fonciers, dans les départements de César et Nord de Santander, par exemple, pour mieux favoriser le grand élevage et les grandes plantations. Gabriel Izquierdo condamne la perquisition illégale (13 mai) dans les locaux de Justice et Paix où l'armée a saisi illégalement des documents reliés aux témoins de massacres qui auraient voulu conserver l'anonymat en raison des dangers encourus.

30 000 morts violentes par an

Le CINEP est une ONG chargée de coordonner un programme quinquennal devant prendre fin en septembre 2000 et qui est financé par l'ACDI (1,5 million). Les volets de ce programme portent sur l'accès à la justice et sur la sensibilisation au respect des droits. La Colombie déplore 30 000 morts violentes par an. L'an dernier, 250 000 personnes se sont ajoutées au flot de personnes déplacées, les forces d'extrême droite tendant à en faire des «auxiliaires de la guérilla». C'est l'accusation qu'a déjà lancée le général Manuel Bonet, chef des forces armées, à l'encontre d'Izquierdo et du CINEP, dont les trois partenaires sont la Commission des juristes

Les forces

de la droite

accusent

pour leur

part les

associations

de défense

des droits

de faire le jeu

de la guérilla

de Colombie, un groupe d'aide juridique alternative (ILSA) et la Fondation pour la défense de l'intérêt public.

En se livrant jeudi, en entrevue au *Devoir*, à une mise en contexte pessimiste, le père Izquierdo — que ses supérieurs jésuites ont prié de ne pas rentrer cette année en Colombie — n'oublie pas de mentionner que nombreuses sont les forces qui aspirent à une sortie de la crise. Le CINEP a entre autres réussi à organiser une dizaine de «communautés de paix» regroupant de 8000 à 10 000 personnes, des citoyens déplacés qui retournent dans la région qu'ils ont fuie et refusent le chantage qui les ferait se rallier à la guérilla ou aux «para».

Ce diagnostic ne diffère pas beaucoup de la dénonciation faite lundi dernier par Pierre Sané, secrétaire général d'Amnistie internationale, face à l'«ambivalence» du régime colombien. Amnistie se montre dure envers Bogotá et affirme que le gouvernement Samper, bien qu'il se soit engagé à assurer la protection des défenseurs des droits (22 d'entre eux ont été assassinés en 1997), «a renoncé à cette responsabilité et a préféré se cacher derrière des euphémismes et attribuer les agressions à des forces obscures» contre lesquelles il est difficile de lutter.

Pour Gabriel Izquierdo, la guerre fait surtout des victimes civiles, selon la banque de données que gère le CINEP et dont un trimestriel (*Noche y Niebla*, «Nuit et brouillard») rend compte tout en dénonçant la trilogie de la terreur: massacres, menaces et prises d'otages. L'an dernier, y apprend-on, la guérilla a été à la source de 316 homicides en dehors des combats, comparativement à 50 attribués aux forces publiques et 1156 aux paramilitaires.

La société colombienne est très polarisée et la seule voie de solution est le dialogue. Il appartient, selon Izquierdo, au principal acteur, la société civile, de délimiter les grandes lignes d'un projet commun de société, une «très grave crise» continuant de gruger les formations politiques. Les élections à la présidence ont lieu le 31 mai, mais, au CINEP, on se préoccupe de travailler pour «construire un pays différemment», pour faire prévaloir une attitude de tolérance et d'acceptation mutuelle en utilisant tous les outils appropriés (livre, radio, télévision) pour sortir enfin des ornières qui mènent à la mort et à la destruction.

Séisme meurtrier en Bolivie

AGENCE FRANCE-PRESE

La Paz — Un fort séisme d'une magnitude de 6,6 sur l'échelle ouverte de Richter a frappé le centre de la Bolivie tôt hier, tuant au moins 100 personnes, selon le dernier bilan donné par les services de la Défense civile à La Paz.

Ce séisme, le plus fort du siècle en Bolivie, a provoqué d'énormes crevasses dans la ville de Totorá, à 644 km à l'est de La Paz, où au moins 16 morts ont été enregistrés.

Le tremblement de terre a également dévasté la localité d'Aiquile, à 620 km à l'est de La Paz, où 32 personnes seraient mortes, dont «de nombreux enfants», selon un responsable de la Défense civile. «À Aiquile, 170 maisons se sont écroulées, emprisonnant de nombreuses personnes», a-t-il précisé.

Le président bolivien, Hugo Banzer, s'est rendu sur place, a-t-on précisé de source officielle.

Le nombre de morts, de blessés et de disparus ne cesse d'augmenter, au fur et à mesure que les équipes de secours arrivent sur les lieux, selon une radio bolivienne.

Un immeuble de quatre étages s'est également écroulé dans la ville de Cochabamba (centre), selon une radio.

Le séisme avait d'abord été annoncé par le Centre géologique américain de Golden, dans le Colorado. Selon lui, le séisme est intervenu à 4h48 GMT et son épicentre était localisé à 75 kilomètres à l'est de la ville de Cochabamba.

Des services de secours aériens ont été mis en place, a-t-on également indiqué.

E N B R E F

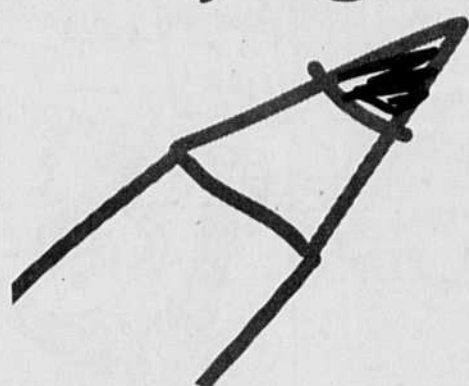
Une bombe explose dans un marché populaire d'Alger

Alger (AFP) — Au moins seize personnes ont péri décapitées et une soixantaine ont été blessées par l'explosion d'une bombe dans un marché populaire bondé, avant la grande prière du vendredi, selon la radio d'Etat, marquant un retour des attentats aveugles dans la capitale. L'explosion, entendue à plusieurs kilomètres à la ronde, a visé le «souk Boumati», un des marchés les plus fréquentés d'Alger, dans le grand quartier d'El Harrach (est de la capitale). C'est la plus meurtrière attaque à la bombe enregistrée depuis février. Un premier bilan officiel a fait état de dix morts et 33 blessés, dont 14 dans un état grave. Cette attaque tend à confirmer que le Groupe islamique armé (GIA), sous la pression de l'armée et des groupes de légitime défense (GLD) dans l'Algérois (centre) tente de relancer une campagne d'attentats dans les lieux publics, cinémas, marchés et trains. Au cours des derniers jours, plusieurs attentats avaient été évités de justesse à Alger (plus de 3 millions d'habitants). Jeudi, une bombe avait explosé à la gare d'El Harrach, mais la foule avait pu s'écarter à temps. Un autre engin avait été neutralisé dans le quartier populaire d'Hussein Dey. Le 10 mai, deux passagers d'un train avaient été tués et une dizaine avaient été blessés par l'explosion d'une bombe au marché du train près de Boufarik (30 km au sud d'Alger). Ces attaques interviennent alors que l'armée mène de nombreuses opérations notamment dans l'Ouest du pays, utilisant artillerie, blindés et hélicoptères.

Serbes et Albanais du Kosovo dialoguent

Pristina (AFP) — Des représentants de Belgrade et de la communauté albanaise du Kosovo ont engagé hier des négociations sur l'avenir de la province, avec une première séance de discussions qualifiées de «bon premier pas» par l'ambassadeur américain Christopher Hill. Les discussions ont duré quatre heures et ont réuni deux délégations de six membres chacune, dirigées respectivement par Ratko Markovic, vice-premier ministre de Serbie, et Fehmi Agani, conseiller du chef des Kosovars, Ibrahim Rugova. L'amorce de ces pourparlers a été décidée il y a une semaine à Belgrade par le président yougoslave Slobodan Milosevic et M. Rugova, au terme d'une mission de plusieurs jours effectuée dans la région par les émissaires américains Richard Holbrooke et Robert Gelbard. MM. Milosevic et Rugova ont convenu que leurs représentants se réuniraient à un rythme hebdomadaire à Pristina, en des lieux choisis alternativement par les deux parties. Les entretiens d'hier ont porté sur «le cadre des futures négociations», a indiqué M. Hill, et sur «la nécessité de mettre sur pied des mesures de confiance» entre les deux parties. La première des «mesures évidentes», selon lui, devra consister à réduire la violence dans la province.

Élections scolaires



24 juin 1998

Le 14 juin, vous pourrez élire les
premiers commissaires des nouvelles
commissions scolaires linguistiques.

Votre nom est-il sur la liste?

C'est au Directeur général des élections du Québec que revient la responsabilité de dresser la liste électorale pour les élections scolaires du 14 juin prochain, à partir de la liste électorale permanente du Québec.

Vous avez reçu ou recevrez bientôt un avis du Directeur général des élections vous informant du nom des électeurs inscrits à votre adresse. Vérifiez si vous êtes inscrit et bien inscrit car pour voter, vous devez être inscrit sur la liste électorale de la commission scolaire où est situé votre domicile.

Vous devez également, le jour des élections, avoir la qualité d'électeur, c'est-à-dire avoir 18 ans accomplis, être de citoyenneté canadienne et avoir votre domicile au Québec depuis 6 mois.

Faites valoir votre choix

Vous avez peut-être un choix à exercer pour votre inscription sur la liste électorale.

A PARENTS AVEC ENFANTS
EN COMMISSION SCOLAIRE



VOUS DEVEZ VOTER À LA COMMISSION
SCOLAIRE QUE FRÉQUENTE VOTRE
ENFANT SI VOUS Y AVEZ VOTRE DOMICILE

B PARENTS AVEC ENFANTS
HORS COMMISSION SCOLAIRE



1. DE VOTER À LA COMMISSION SCOLAIRE FRANCOPHONE DE VOTRE RÉGION



2. DE VOTER À LA COMMISSION SCOLAIRE ANGLOPHONE DE VOTRE RÉGION. SI TEL EST
VOTRE CHOIX, PRÉSENTEZ-VOUS À VOTRE BUREAU DE RÉVISION OU ENCORE REMPLISSEZ
ET SIGNEZ LE COUPON-RÉPONSE JOINT À L'AVIS QUE LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS
VOUS A FAIT PARVENIR ET RETOURNEZ-LE DANS L'ENVELOPPE PRÉAFFRANCHIE.

C PERSONNES
SANS ENFANTS



Vous avez le choix:

ou

C'est votre responsabilité

Il est toujours temps de vous inscrire

Si vous n'êtes pas inscrit ou si vous avez constaté une erreur dans votre inscription, présentez-vous au bureau de révision identifié dans l'avis que vous avez reçu. Les bureaux de révision seront ouverts les jeudi et vendredi, 21 et 22 mai, de 13 h à 19 h, le samedi 23 mai, de 13 h à 17 h, ainsi que les jeudi et vendredi 28 et 29 mai, de 13 h à 19 h. Un parent, un conjoint ou une personne qui cohabite avec vous peut également effectuer une demande qui vous concerne.

Un délai additionnel

La révision est terminée et vous constatez que vous n'êtes pas inscrit sur la liste électorale, qu'il y a une erreur dans votre inscription, ou encore, que vous voulez faire rayer votre nom? Une demande peut être faite, au bureau du président d'élection de votre commission scolaire, les 8 et 9 juin entre 9 h et 17 h. Toutefois, seul l'électeur concerné pourra déposer une demande de radiation.

N'oubliez pas!

Toute demande d'inscription doit être accompagnée de deux pièces justificatives mentionnant, pour l'une, au moins votre nom et votre date de naissance, et pour l'autre, votre nom et votre adresse.

Vous avez des questions? Appelez-nous!

Région de Québec : (418) 528-0422

Ailleurs au Québec : 1 800 461-0422

Site Web : www.dgeq.qc.ca

Courrier électronique : dgeq@dgeq.qc.ca



Les personnes sourdes ou
malentendantes peuvent composer
sans frais le 1 800 537-0644



LE DIRECTEUR GÉNÉRAL
DES ÉLECTIONS DU QUÉBEC

François Casgrain, avocat

Pour réservation publicitaire,
composez 985-3316

ou

1-800-363-0305

Carrières
Professions

télécopieur 985-3390

É D I T O R I A L

Les balises du dialogue

Michel Venne

Les chefs autochtones du Québec ont rejeté, cette semaine, l'offre de dialogue de Guy Chevrette, tout en acceptant toutefois de continuer à dialoguer... Les propositions du ministre sont pourtant marquées au sceau de l'ouverture et de la souplesse. Sauf pour quelques balises, le respect de l'intégrité territoriale et l'effectivité des lois du Québec, qui sont incontournables au départ des discussions.

C'était un exercice de rhétorique. Les chefs amérindiens et inuits ont adopté, mardi, une déclaration en 26 points pour appuyer ce qu'ils ont eux-mêmes qualifié de «*rejet de l'approche du gouvernement du Québec*» en matière autochtone telle que définie dans les orientations publiées le 2 avril par le ministre Guy Chevrette.

Le jour même de la publication de leur communiqué de presse, les chefs autochtones ont toutefois mis des bâtons dans les roues. Ils acceptent de continuer les discussions en cours et pourraient même participer au forum politique bipartite proposé par le gouvernement. En fait, on ignore aujourd'hui quelle est la portée véritable de ce coup de gueule. On comprend toutefois qu'il ne faudra pas espérer des progrès significatifs sur le front autochtone à court terme. On commence à en avoir l'habitude. Mais c'est triste de le constater.

C'est triste, surtout que dans leur déclaration de principe, les autochtones déforment les faits. Dans son document d'orientation, le gouvernement énonce, comme il fallait d'ailleurs s'y attendre, que la recherche de solutions aux demandes autochtones en faveur de l'autonomie gouvernementale doit tenir compte des balises que le Québec considère comme fondamentales: l'intégrité territoriale, la souveraineté de l'Assemblée nationale et l'effectivité des lois du Québec. Les chefs autochtones ont interprété cette affirmation d'une tout autre manière. Ils prétendent que Québec leur demande de «*reconnaître*» l'intégrité territoriale et la souveraineté de l'Assemblée nationale préalable aux négociations. Ils soutiennent que Québec établit un lien entre l'acceptation de ces notions par les autochtones et l'octroi de ressources financières destinées au développement économique et au maintien de services sociaux essentiels à leurs communautés. Or rien n'est plus faux. Il s'agit de lire le document de M. Chevrette pour réaliser que les deux questions ne sont liées d'aucune façon.

Les balises fixées par le gouvernement du Québec sont tout bonnement incontournables pour n'importe quel État appelé à débattre de questions territoriales et juridictionnelles avec les nations autochtones. L'effectivité des lois du Québec, par exemple, est une donnée de base. Les Québécois n'accepteraient jamais que des ententes signées avec les conseils de bande permettent par exemple à des criminels de s'adonner à leurs activités illégales dans les réserves indiennes en toute impunité. D'ailleurs, les autochtones reconnaissent l'effectivité des lois québécoises lorsqu'ils signent, avec le ministre de la Sécurité publique et avec le Solliciteur général du Canada, des ententes sur l'implantation de services de police autochtone. Le statut de ces corps policiers est déterminé par la Loi de police du Québec. Et les *peacekeepers* doivent faire appliquer les lois en vi-

gueur ou collaborer avec la SQ et la GRC. L'entente conclue hier sur les combats extrêmes à Kahnawake, signée par le Mohawk Joe Norton, est fondée sur les dispositions du Code criminel canadien.

L'intégrité territoriale du Québec est une donnée tout aussi immuable. Aucun État dans le monde n'accepterait d'entreprendre quelque négociation que ce soit, avec quiconque, qui mettrait en péril l'intégrité de son territoire. Nous vivons d'ailleurs à une époque de stabilité des frontières. Lorsque des États sont nés de la désintégration de l'empire soviétique dans la foulée de la chute du mur de Berlin, au début des années 1990, le statut de ces États a changé; ils sont devenus souverains. Mais leurs frontières sont restées celles qui délimitaient antérieurement leur territoire comme État fédéré. Même en Afrique, où les appartenances culturelles transcendent les frontières juridiques, personne ne remet en question le lignage déterminé arbitrairement lors de la décolonisation.

Un projet de déclaration sur les droits des peuples autochtones est en discussion aux Nations unies dans lequel on ne fait aucune référence à quelque droit de sécession que ce soit aux nations autochtones. Les juristes du monde entier, s'ils reconnaissent le droit des peuples autochtones à l'autodétermination, soutiennent que l'exercice de ce droit a lieu à l'intérieur des limites géographiques du pays dans lequel résident ces peuples. Et si la Cour suprême

du Canada a donné raison récemment à des bandes amérindiennes quant à la reconnaissance de leurs droits ancestraux, les juges ont bien pris soin de ne pas remettre en question l'autorité de l'État fédéral et des provinces, ni l'équilibre socioéconomique qui découle de l'exploitation des ressources.

L'effectivité des lois et l'intégrité du territoire sont, il faut le souligner, des préoccupations qui transcendent les options constitutionnelles. Ces balises fixées par Québec n'ont rien à voir avec le fait qu'un parti souverainiste soit au pouvoir, ni avec la possibilité d'un référendum. Rappelons que les libéraux ont maintes fois donné leur appui au principe de l'intégrité territoriale du Québec. En 1975, c'est un gouvernement libéral, dirigé par Robert Bourassa, qui a conclu avec le fédéral et les nations crie, inuit et naskapie, la Convention de la Baie-James. Cet accord permettait la construction des barrages d'Hydro-Québec en échange de compensations de diverses natures faites aux nations autochtones dont le territoire était affecté. Dans un texte lu à l'Assemblée nationale le 5 novembre 1975, le député de Mont-Royal et négociateur pour le gouvernement, John Ciaccia, que personne ne peut soupçonner d'avoir des accointances avec les méchants séparatistes, expliquait la portée de cet accord dont l'une des conséquences, avait-il expliqué, il y a déjà 23 ans, était d'*'affirmer l'intégrité de notre territoire'*. Il s'agit, disait-il, d'une entente qui établit «*une fois pour toutes l'autorité pour le Québec de disposer du territoire conformément à l'intérêt public et à la politique nationale du Québec*».

L E T T R E S

Des beaux programmes

Depuis déjà quelques générations, la société, ou plutôt le gouvernement, nous incite et nous encourage fortement à nous instruire, nous les jeunes. De plus, celui-ci contribue à rendre cette idée non seulement intéressante mais alléchante en nous influençant à l'aide de programmes, comme par exemple le programme de prêts et bourses.

Cependant, on dirait que ces temps-ci, le gouvernement a oublié tous ces beaux programmes car il ne cesse de faire des compressions dans plusieurs domaines dont, bien sûr, celui de l'éducation. Comment peut-on envisager de faire de longues études (collégiales et universitaires) si nous ne disposons pas de la somme requise, même en ayant pensé à toutes les alternatives possibles?

Certains diront qu'il nous a promis une bourse en l'an 2000; oui, je suis bien d'accord, mais pourquoi cette bourse ne nous est-elle pas accordée demain? C'est à se demander si le gouvernement ne nous promet pas la bourse du millénaire pour s'assurer des votes aux prochaines élections!

L'avenir fait peur à bien des gens, mais surtout à nous, les jeunes. C'est pourquoi une question s'impose: maintenant que nous sommes prêts à étudier, le gouvernement nous aiderait-il vraiment afin de nous garantir un avenir meilleur? Sinon, qui le fera?

Martine Provencal
Étudiante au Collège de l'Assomption
L'Assomption, 27 avril 1998

Incertitude politique

Jean Charest répète à tous ceux qui accourent vers sa chaire paroissiale que les problèmes économiques et l'incertitude politique auraient été engendrés par les séparatistes. Suivant cette logique, la certitude politique devrait briller sous son règne et oppo-

ser le bien et son contraire.

Comment s'imaginer que la certitude politique puisse enfin naître sous un gouvernement Charest? Pour le savoir, il faut réfléchir sur l'argumentation de M. Dion concernant la «*société distincte*» et le «*caractère unique*» du Québec. Pour le ministre des Affaires intergouvernementales d'Ottawa, ces expressions seraient du pareil au même, à condition d'en faire «*un texte juridique prêt à mettre dans la Constitution*». «*M. Dion convient que traverser cette étape sera difficile, d'où sa préférence pour l'approche étagée de son chef Jean Chrétien*», lisait-on dans *Le Devoir* récemment.

On peut comprendre alors par ces propos, dignes d'un démagogue averti, que l'intention inavouée, mais trompeuse, n'est nullement d'insérer l'une ou l'autre de ces expressions dans la Constitution parce qu'elles font problème, et quel que soit l'endroit où l'on se trouve au Canada.

Donc, la question que je pose à M. Dion est la suivante: pourquoi s'est-on donné tant de mal pour remplacer la société distincte par un «*synonyme*» et affirmer ensuite, sans scrupule, que les deux expressions seraient interchangeables dans tel contexte? Faut-il en comprendre que le temps perdu à faire de la sémantique vise à occulter les objectifs politiques du peuple québécois et la prise en charge de son destin dans un contexte où il y aurait, soit une véritable confédération, soit la séparation?

Il semble que le gouvernement fédéral, et avec lui Jean Charest, s'en tiendront à l'étapisme qui prolongera l'incertitude politique sans laquelle le Canada n'existerait même plus.

Jean Charest, porte-parole de cette ambiguïté, continuera d'entretenir l'incertitude politique, faute d'avoir les leviers nécessaires pour parvenir à l'équilibre politique au Québec. Il n'aura d'autre choix que de répéter les autres. Il faut donc s'attendre à ce qu'il s'étourdisse devant la force du fédéral, oubliant les revendications du

Québec, au nom d'un semblant de certitude politique.

La mécanique déjà en marche, le séducteur s'occupe de plaire à ceux qui l'ont installé sur un piédestal, avant même qu'il ait osé ouvrir la bouche pour se prononcer sur les préoccupations proprement québécoises, excepté pour prouver qu'il ne connaît pas les rudiments et l'histoire de l'économie québécoise (ou l'histoire tout court), et qu'il faut même lui expliquer le sens de la «*société distincte*» et du «*caractère unique*» du Québec. Entre-temps, Stéphane Dion, son mentor, se charge avec brio de lui donner les réponses, au besoin de l'excuser de son ignorance. Et vogue la galère!

Solange Bolduc
Montréal, 25 avril 1998

Un TGV, pourquoi?

La consolidation de Via Rail est plus indiquée que l'acceptation de ce projet privé: les communications sont affaires publiques. Serait-ce un signe d'incapacité gouvernementale que le secteur privé veuille s'en occuper? Si le fédéral y avait investi les milliards de dollars que Lynx lui réclame, nous aurions un des réseaux ferroviaires les plus adéquats au monde. Même si Lynx était un beau projet, nous n'avons pas l'argent, et les avantages qu'on fait miroiter ne compensent en rien cette dépense ni ne résistent à l'analyse. Il ne servirait à rien de retirer l'argent donné au privé (coût de la réfection des autoroutes brisées par les camionneurs) pour enrichir un autre privé: le problème est de se doter une fois pour toutes d'un système de transport (biens et personnes) intégré au pays (naval et ferroviaire). La facilité n'avantagera ni la population, ni les gouvernements, ni même les compagnies privées. Nous n'avons nullement besoin de vitesse mais d'organisation.

Jean-Pierre LeBlanc
Rimouski, 8 mai 1998



O P I N I O N

L'Académie ou le Québec soviétique

GILLES ROUX
Artiste indépendant

Je ne dis pas que nos gouvernements contrôlent l'art. Je crois plutôt qu'ils laissent ce pouvoir à un groupe de gens qui ne se gêne pas pour le faire à leur place. Ça les arrange. Indifférence, incompétence, inconscience, faites votre choix.

Cette clique d'apparatchiks a tous les attributs d'une académie. Elle contrôle tout, de l'enseignement jusqu'aux moindres subventions. Pire que tout, elle se prétend «*actuelle*». Sous ses aspects indéfinissables, cette prétention est sa plus belle usurpation. Une prétention qu'elle entretient jalousement par un réseau de publications aussi pompeusement consacrées à l'art «*actuel*». Des revues *full color* où les artistes ne peuvent s'exprimer et ne sont que des motifs de mise en pages. Un discours hermétique et trompeur appris consciencieusement sur les bancs de l'école; un monologue noté, évalué et moulu sur l'académie. Chaque élève, à la sortie d'un bac en arts plastiques, sait très bien ce qu'il doit faire pour recevoir l'aide de l'État ou pour pouvoir enseigner.

Le choix est sans appel: la marginalité ou le rang, c'est-à-dire un art basé sur le «*concept*» avec très peu de matière et de beauté, un art sans tendresse et sans communication. Nul besoin de savoir écrire pour exprimer son monologue. L'académie forme aussi une batterie de docteurs en discours, une armée de lobbyistes de la culture et de futurs fonctionnaires qui se reproduiront semblables à eux-mêmes.

Ce vieux système est total et bien rodé par les années. Je connais des artistes qui cachent leurs toiles ou leurs sculptures figuratives par peur d'exclusion de la ligne académique actuelle. C'est bien triste de voir s'installer une telle hiérarchie. On perd collectivement un maillon de notre culture. Pour être utile et nécessaire, l'art doit

imprégner toute la société, il doit se vouloir populaire. Je me répète souvent ces mots de Pavarotti: «*Ceux qui disent que l'art lyrique est devenu trop populaire sont ceux qui veulent en garder le contrôle*».

La décision de centraliser le Conseil des arts et lettres dans les grands centres fut le couronnement de l'«*académie*». Depuis, les tours d'ivoire sont devenues des tours de teflon. Le principe de la responsabilité n'existe plus. Les fonctionnaires ne doivent loyauté qu'à leur organisme.

En région, la possibilité est mince d'établir des contacts humains réels avec des numéros «*huissants*». L'académie actuelle nous regarde de haut, nous ne sommes pas jugés par nos pairs comme on le prétend. Le système est noyauté; une année sur le jury, une année boursier. Et vogue la galère.

L'art contemporain est important mais l'espace qu'il occupe est disproportionné.

Outre la prise de pouvoir à l'intérieur des structures, l'académie manifeste un penchant marqué pour les infrastructures, les décors inoxydables. Ce qui nous amène à parler d'argent, «*ben évidemment*». Je ne me lancerai pas dans une querelle de chiffres avec nos ministères de la Culture. On nous réduit souvent à ce terrain miné sans jamais répondre à la question primaire: quel pourcentage réel du budget total de la culture va directement aux artistes vivants? Qu'on nous épargne la valse des millions. Qu'on cesse de nous qualifier d'«*industries*» pour masquer notre pauvreté. Seulement une réponse claire et bien ventilée, s'il vous plaît: la musique, le cinéma, les arts visuels, la danse, le théâtre. Quand nous aurons cette information, nous pourrions nous questionner sur sa normalité.

Vous pouvez parler sur le ridicule, si le calcul est honnête bien sûr. En région, le résultat sera encore plus dévastateur. On continue d'acheter des «*cadillacs*» sans essence. La vanité des temples l'emporte sur l'art populaire.

Quand j'ai vu le beau gratin des ar-

tistes parader pour appuyer la «*bibliothèque nationale de soixante-quinze millions*» (joli nom), j'ai eu honte. J'ai pensé à Gilbert Langevin mort sans le sou et je me suis dit en colère que l'académie ait le bras long. Après tant d'années de régime charitable, reste-t-il encore des dents pour mordre?

Si j'ai l'air d'oublier le Conseil national des arts d'Ottawa dans mes récriminations, c'est qu'il n'existe pas en région. Il n'est qu'un vieux poêle central qui se refroidit rapidement loin de la capitale. Pour le reste, c'est quasiment identique, très peu distinct, très calqué. Le même académisme, la mondialisation en prime. Les mêmes toiles dans les musées modernes de l'Inde et d'Ottawa, le même béton partout. Une culture sans identité. L'art a toujours été global, pas besoin d'insister davantage. Un petit drapeau avec ça?

L'État n'a ni le rôle ni le droit de s'immiscer dans les modes et les choix artistiques. Il doit redistribuer ce qu'il peut, sans préjuger de l'actuel, du figuratif, du commercial, du «*à but lucratif*» ou non. L'État ne cesse d'invoquer le secteur privé pour qu'il prenne la relève, mais il continue d'imposer une structure économique qui empêche les organismes d'acquiescer une autonomie financière. Un bon vieux procédé de contrôle qui fonctionne toujours.

Il doit abandonner sa politique d'«*assistés*» qu'il applique à tous ses problèmes. Je le répète: faire travailler les artistes au lieu de les subventionner. Acheter des œuvres, distribuer des billets au théâtre, acheter des livres pour les bibliothèques publiques plutôt que de forcer les éditeurs à quémander.

Nous avons un gouvernement qui s'en fiche et un autre qui a abandonné sa souveraineté culturelle à une clique académique. Notre identité, qu'est-ce qu'on en fait? Qu'est-ce qu'on en fera?

Avec la qualité de nos artistes, l'art devrait rouler si bien qu'on devrait importer des artistes. Je rêve... j'ai le bonheur d'en être encore capable.

Vive l'art populaire.

À P R O P O S

...des habitudes de lecture selon le sexe

Les pratiques de lecture sont variables selon le sexe, les femmes formant, au Québec, le plus fort contingent de lecteurs de revues et de livres et plus des deux tiers (68%) des lecteurs assidus. Si la presse quotidienne reste davantage l'apanage des hommes — 80% d'entre eux contre 73% de femmes la lisent régulièrement en 1994 —, les femmes sont de plus grandes lectrices de revues et de magazines que les hommes: 67% contre 59%. C'est pour le livre que l'écart est le plus grand: les deux tiers des femmes (68%) et un peu moins de la moitié des hommes (46%) en lisent régulièrement. Écart plus manifeste encore quant à la fréquence déclarée: deux fois plus de femmes (32%) que

d'hommes (16%) affirment lire très souvent des livres, alors que presque deux fois plus d'hommes (27%) que de femmes (16%) n'en lisent jamais. À la différence de la France, où le lectorat du livre s'est féminisé avec les années, le lectorat québécois est à prédominance féminine depuis la toute première enquête, en 1979. Tendance «*lourde*», donc, qui s'exprime par un écart constant de plus de 20 points et qui vaut pour tous les groupes d'âges retenus: les «*moins de 35 ans*», les «*35-54*» et les «*55 ans et plus*».

État de situation de la lecture et du livre au Québec, ministère de la Culture et des Communications, 13 mars 1998.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Vice-président, finances et administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information CLAUDE BEAUREGARD

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, PIERRE CAYOUILLE, NORMAND THÉRIAULT

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAFON, ROLAND-YVES CARIGNAN

Directrice, ventes et marketing MARTINE DUBÉ

2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Le danger des implants mammaires à la silicone

Tu as de beaux seins... et puis après?

La communauté médicale a permis la mise sur le marché d'un produit dont la toxicité était insuffisamment documentée

ANDRÉ CASTONGUAY
Professeur titulaire au Laboratoire
d'étiologie et chimioprévention
du cancer à la faculté de pharmacie
de l'Université Laval

Tu as de beaux seins! Eh bien, tu n'es pas la seule! Il y a au moins 100 000 Canadiennes qui ont aussi de beaux seins (rapport Baines, 1992).

Malheureusement, mère Nature avait oublié de te fournir cet attribut de la féminité, de même qu'à toutes ces femmes qui, comme toi, ne sont pas nées avec ce que l'on considère comme l'apanage de la beauté féminine. C'est plutôt le chirurgien qui est venu à la rescousse de mère Nature, là où elle n'avait pas été généreuse! Tu t'es réveillée, le lendemain de l'implantation, toute fière d'être enfin une femme plus acceptable par la société. Le petit problème, c'est que le chirurgien plasticien ne t'avait jamais informée que l'enveloppe de ta prothèse pouvait se fissurer et que la silicone pouvait avoir des effets nocifs importants. Les effets nocifs à court terme étaient décrits dans une brochure que le chirurgien plasticien devait te remettre (Dow Corning Wright).

Par ailleurs, le chirurgien plasticien ignorait les séquelles à long terme de l'exposition à la silicone. À qui

la faute? À toute la communauté médicale, qui a permis la mise sur le marché d'un produit dont la toxicité à long terme était insuffisamment documentée.

Un recours collectif contre Dow Corning est sur le point d'être entériné. Des dédommagements, proportionnels aux effets secondaires diagnostiqués, seraient accordés aux femmes de l'Ontario et du Québec. Cependant, connaissons-nous tous les effets secondaires liés à une exposition à long terme à la silicone? Non.

Par exemple, parmi les Canadiennes porteuses d'implants, environ 25 % fument probablement la cigarette (Cook et coll., 1997). Alors, quel est l'effet cumulatif de l'exposition à la fumée de tabac et à la silicone? Tu me répondras peut-être: «Pas rapport! La silicone est dans mes seins et la fumée est dans mes poumons!» En tous les cas, les scientifiques, eux, ont oublié de se poser la question. Les femmes porteuses d'implants à la silicone ont un système immunitaire dysfonctionnel. Entre autres effets toxiques, la silicone entraîne une diminution de l'activité cytolytique des cellules NK (Campbell et coll., 1994). Ces cellules ont pour rôle de détruire les cellules tumorales formées dans l'organisme. Il est donc plausible, mais non démontré, que chez les femmes porteuses d'implants et fumeuses, le système immunitaire dysfonctionnel

Les femmes porteuses d'implants ont un système immunitaire dysfonctionnel

soit incapable de détruire les cellules devenues cancéreuses par la fumée du tabac et contribue ainsi à un développement plus rapide du cancer pulmonaire initié par le tabagisme.

La recherche sur la toxicité de la silicone s'est butée à une polarisation de certains chercheurs en deux clans plus intéressés à démontrer leur option sur les effets nocifs de la silicone qu'à déterminer son degré de toxicité. La polémique entourant la toxicité de la silicone continue à servir des intérêts particuliers de moins en moins dissimulés. Encore trop peu de chercheurs ont exploré de façon objective les risques réels et étudié sérieusement les mécanismes d'immunotoxicité de la silicone.

Tu as de beaux seins, oui, mais ne demande pas à la communauté médicale canadienne de t'en dire plus sur les conséquences possibles de ton exposition à long terme à la silicone. Il est peu probable que les recherches sur la silicone progresseront au Canada. Les montants des subventions accordées à la prévention du tabagisme ou de la toxicité à long terme de la silicone sont dérisoires. Pour les organismes subventionnaires comme l'Institut national du cancer (Société canadienne du cancer) ou le Conseil de recherches médicales du Canada, le problème de la toxicité de la silicone a été résolu avec le moratoire de 1992 abolissant les implantations de prothèses de silicone!

Jean Charest et la Déclaration de Calgary

Pour en finir avec une sottise

Contrairement à ce que prétend le chef du PLQ, René Lévesque n'a pas souscrit au principe de l'égalité des provinces lors de la ronde constitutionnelle de 1981

CLAUDE MORIN
Ex-ministre des Affaires
intergouvernementales du Québec

Le 16 avril 1981, pendant les négociations post-référendaires lancées par Ottawa, René Lévesque signait, avec sept autres premiers ministres provinciaux, un accord sur une formule d'amendement constitutionnel. Il s'agissait d'une contre-proposition au projet fédéral de rattachement (charte des droits, etc.) qui affectait leurs compétences. Depuis, des politiciens fédéralistes, Jean Chrétien en tête, ont prétendu qu'en signant cet accord, Lévesque avait souscrit au principe de l'égalité des provinces.

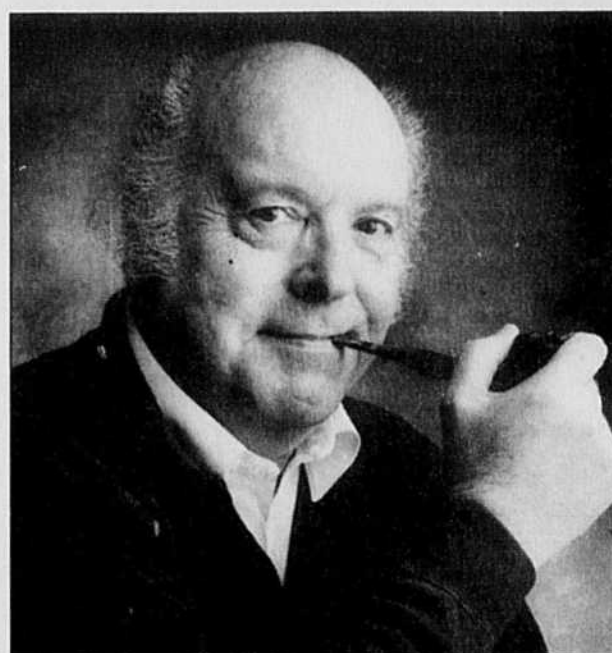
Or ce principe est à la base de la Déclaration de Calgary, adoptée l'an dernier par les premiers ministres anglophones. Ils y ont aussi inséré une mention obscure et sans effet concret du «caractère unique» du Québec, attribue-nigaud inventé alors dans le but avoué d'aider les libéraux de Daniel Johnson à gagner les prochaines élections.

Cette intervention arrogante du Canada anglais dans la politique du Québec — il désignait le parti qui, selon lui et en fonction de ses intérêts, devrait y exercer le pouvoir! — embarrasse maintenant ceux qu'on voulait secourir. Ne sachant plus trop quoi faire de la Déclaration de Calgary, son nouveau chef, Jean Charest, imitant Jean Chrétien, est venu récemment soutenir lui aussi que René Lévesque, par l'accord d'avril 1981, s'était déclaré favorable à l'égalité des provinces. Sous-entendu: la Déclaration de Calgary contient des éléments que Lévesque aurait approuvés...

Le principal intéressé n'est plus là pour répondre, mais, puisque j'étais à l'époque son ministre des Affaires intergouvernementales, je crois nécessaire d'apporter les précisions suivantes, pertinentes au moment où s'apprête à se réunir une commission parlementaire sur Calgary.

■ A l'instar de maints textes politiques canadiens, l'accord d'avril 1981 disait une chose et son contraire. D'un côté, il voulait affirmer l'égalité des provinces, mais, de l'autre — ce point est essentiel —, il reconnaissait le droit pour une d'elles (tout le monde pensait au Québec) de se soustraire à tout changement constitutionnel qui transférerait telle ou telle de ses compétences au gouvernement central, en échange de quoi cette province recevrait d'Ottawa un dédommagement financier.

■ L'accord émanant de huit provinces respectait ainsi une des demandes traditionnelles du Québec: il admettait la possibilité constitutionnelle, pour le Québec, de manifester sa spécificité et, à cette fin, acceptait un procédé qui, à



ARCHIVES LE DEVOIR
Claude Morin: on peut difficilement se fier, dans le cadre actuel, aux engagements du Canada anglais.

l'évidence, contredisait et annulait même de manière flagrante le soi-disant principe de l'égalité des provinces qui se trouvait de ce fait neutralisé, du moins quant au Québec. Voilà pourquoi René Lévesque pouvait signer.

■ En novembre 1981 (la «nuit des longs couteaux»), les sept autres provinces se ligèrent néanmoins avec Ottawa pour isoler le Québec, ce qui, bien entendu, rendit l'accord caduc. Comme quoi, on peut difficilement se fier, dans le cadre actuel, aux engagements du Canada anglais.

■ L'esprit de la Déclaration de Calgary est aux antipodes de celui de l'accord d'avril 1981. Dans ce dernier, comme on vient de le voir, le retrait avec compensation infirmait le principe de l'égalité des provinces. Dans Calgary, c'est le contraire, l'égalité des provinces est destinée à enlever d'avance toute portée réelle au «caractère unique» du Québec.

Jusqu'à maintenant, on pouvait charitablement dire de l'allégation de Jean Charest qu'elle est une sottise. Dorénavant, compte tenu des faits rappelés ici, on saura que c'est un mensonge.

Impossible Canada, impossibles provinces

Une politique de bon sens pour le peuple québécois

La réalité actuelle et les principes incontournables d'éthique et de respect mutuel prescrivent l'adoption d'une voie médiane et l'affirmation de notre droit au statut de peuple

MAURICE CHAMPAGNE

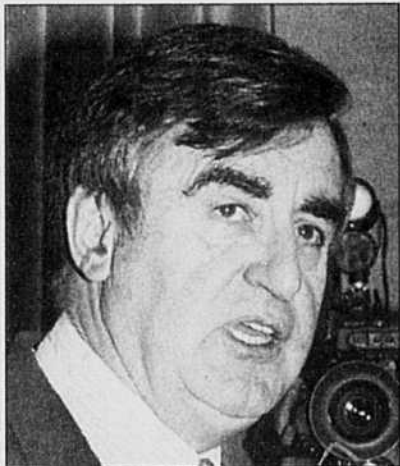
L'auteur signe ici le dernier article d'une série commencée en octobre 1997 et plaidant en faveur d'une libération du peuple québécois, tenu en otage selon lui par l'extrémisme qui a cours dans les partis fédéralistes et au PQ idéologique. Il propose une nouvelle plate-forme électorale du juste milieu, fondée sur un statut particulier pour le peuple québécois, dans l'intérêt du Canada comme du Québec.

Avec la concentration toute-puissante des forces fédéraliste et canadienne autour de Jean Charest, et malgré la baisse de popularité récente du nouveau chef du PLQ, la dernière heure sonnera peut-être pour le Parti québécois qui, tout en gardant vivante l'idée de la souveraineté du Québec, l'aura affaiblie par ses stratégies, son manque de transparence et l'asservissement à l'idéologie indépendantiste. Et nous voici de toute manière en plein miracle: le Québec fait apparaître Jean-Baptiste après le messianisme Lucien Bouchard! Mais la réalité politique actuelle et, donc, le réalisme politique pour le respect commandent le bon sens. Et n'est-ce pas le parti qui proposera une voie médiane de bon sens qui aura la faveur de l'électorat québécois à la prochaine élection?

Le 30 octobre 1995, c'est surtout grâce au remplacement, par Bouchard, de la «souveraineté-indépendance» de Parizeau par la «souveraineté-partenariat» que nous avons presque gagné le référendum. Depuis, le Québec s'est comporté en vaincu, laissant le fédéral et les Canadiens agir en vainqueurs. Et en bon peuple dominé par la peur et par une crise profonde d'identité, liée pour une grande partie de la population à nos origines catholiques, nous subissons humiliations, affronts — le pire étant l'entêtement à ne pas nous reconnaître comme peuple — et toutes les déformations de l'intelligence partisane.

C'est le cas de la «primauté du droit» interprétée seulement au sens juridique et légal: sur les plans de la morale et de la justice, cette déformation doit être soumise à la «primauté des droits humains». Redisons-le, ce n'est pas «le droit» qui contient les droits humains des collectivités et des individus, mais l'inverse. La Cour suprême elle-même, dans ce contexte, trahit la supériorité des chartes sur le régime juridique de droit et fait preuve d'une mauvaise foi évidente quant à la connaissance du domaine des droits humains.

C'est le cas de la Déclaration de Calgary, qui repose sur l'égalité de nivellement des provinces plutôt que sur l'égalité des différences et nous considère comme «uniques» à partir de l'interprétation qu'en donnerait la Cour suprême... Tout individu et toute société sont «uniques» ou «distincts». Seule la désignation du Québec comme «peuple distinct» est acceptable. C'est le cas aussi de l'interprétation de la clause «nonobstant» des chartes, vue, hélas, à Québec et à Ottawa, comme une li-



ARCHIVES LE DEVOIR ET REUTERS
Lucien Bouchard, premier ministre du Québec, Jean Chrétien, premier ministre du Canada, et Phil Fontaine, chef de l'Assemblée des Premières Nations du Canada. La négociation entre les trois peuples qui constituent historiquement et en droits la réalité canadienne est aussi indispensable que piégée.

mite à l'exercice moral des droits des provinces, alors qu'elle en est au contraire la clause essentielle d'ouverture aux droits pour les personnes, les provinces et les peuples. C'est le cas de l'idéologie des deux peuples fondateurs par rapport aux autochtones, que nous continuons à nier comme peuples distincts malgré l'extraordinaire rapport Dussault-Erasmus.

Et c'est encore le cas de la négociation, aussi indispensable que piégée, entre les trois peuples qui constituent historiquement et en droits la réalité canadienne. Car les maîtres négociateurs vous diront tous alors que dans une négociation, il faut d'abord pouvoir arracher aux extrémistes des concessions et que, devant le problème Québec-Canada-autochtones, cela s'avère quasi impossible actuellement.

Enfin, dans notre insécurité et sous la gouverne de nos idéologues manichéens, à l'image des anciens clercs, nous avons fabriqué le mythe du «méchant Canada» et de la «bonne victime Québec». Bien sûr, le Canada et les fédéralistes purs et durs (les pires provenant du Québec, comme Laurier, Trudeau et d'autres...) ont trop souvent agi en dominateurs et en coloniaux, mais nous n'en sommes pas pour autant des porteurs d'eau, des conscripts, des déportés acadiens, des dominés palestiniens, non plus que des impuissants politiques et économiques. Tous les pouvoirs que nous nous sommes donnés depuis la Révolution tranquille, notamment sous les régimes de Jean Lesage et de René Lévesque et Robert Bourassa, dans leurs premiers mandats, démontrent le contraire.

Alors que la chute de la population québécoise francophone, surtout à Montréal et par notre mépris de la famille et du couple, est à la veille de nous enlever même le



pouvoir du nombre, il faut choisir la voie médiane du bon sens et de l'éthique, pour que le peuple québécois assure son «autonomie» de développement global, dans «l'interdépendance» avec les deux autres peuples du Canada et avec les régions qu'ils ont façonnées et qui sont appelées à remplacer à brève échéance les impossibles provinces. Voyons maintenant les éléments d'une plate-forme politique qui pourrait aller chercher le bon sens du peuple québécois à la prochaine élection et qui pourrait être accompagnée d'un référendum enfin clair, lié à cette plate-forme. Un référendum tenu en même temps que la prochaine élection ne serait pas coûteux et, s'il ne cachait pas un risque de séparation d'avec le Canada, beaucoup plus de Québécois fédéralistes et de citoyens de toutes origines ethniques et culturelles diraient oui au peuple dont ils font partie à part entière.

Une plate-forme politique gagnante pour le peuple québécois

1. L'affirmation par référendum, avec la prochaine élection, de notre droit au statut de peuple, devant les autres Canadiens et devant la communauté internationale. Affirmation accompagnée d'une proposition de «statut particulier» pour le Québec, dans un Canada de la réalité et de l'histoire: à trois peuples.

Les autres éléments qui suivent pourraient déterminer la proposition de statut particulier.

2. Le *statut de province* pour celui de région, dans un Canada qui, de toute façon, évolue vers une fédération de régions (Ontario, Québec, Est, Ouest et Territoires).

3. Le retour à la *dynamique de la Révolution tranquille* par un programme de priorités du développement du Qué-

bec à l'aube de l'an 2000, dans les secteurs clés — économie, emploi et main-d'œuvre, éducation, technologie, santé et sécurité sociale pouvant comporter notamment le fameux revenu minimum garanti, langue, culture et immigration, famille renouvelée, politique de Montréal et du développement régional. (Les bourses du millénaire auraient pu être une initiative du Québec.)

Bien sûr, ce programme devrait inclure tous les secteurs d'autonomie québécoise déjà conquis et faire en sorte que nous ayons la maîtrise complète de la langue française et d'autres champs indispensables à réviser.

4. Inséparable du point 3, la publication d'une *liste franche* par le Québec sur les pouvoirs qui sont les nôtres et sur les entraves fédéraliste et canadienne actuelles. Concrètement, cela signifie que les peuples du Canada doivent savoir ce que le Québec peut faire par lui-même, d'une part, et ce que le Québec ne peut pas faire à cause des entraves fédéraliste et canadienne, d'autre part.

5. La préparation *d'accords de réciprocité*, ou leur équivalent, pour harmoniser les droits des minorités francophones hors Québec avec ceux de la minorité anglophone au Québec. (Il est temps que nous cessions d'ignorer les minorités francophones hors Québec, comme nous l'avons fait avec les autochtones.)

6. La clarification, une fois pour toutes, de ce qu'est le droit à l'autodétermination du Québec dans le cadre de la réalité canadienne et d'une éthique des relations Québec-Canada:

■ le droit du Québec à l'autodétermination comprend deux éléments distincts: 1- c'est le droit pour le Québec de choisir; 2- le statut politique qui convient le mieux aux intérêts supérieurs du Québec en tenant compte de la réalité canadienne;

■ le choix même du nouveau statut politique est multiple. La séparation indépendantiste est le choix extrême d'une forme de souveraineté. Le fédéralisme vraiment renouvelé et la souveraineté-association ou partenariat peuvent prendre d'autres formes non extrémistes, comme la plate-forme que je propose ici;

■ le fondement essentiel de «notre droit de choisir» est dans le fait que le peuple québécois est issu de la concentration de la nation canadienne-française sur le territoire du Québec et dans ses institutions propres. Sans le fait français, nous serions une province comme les autres;

■ la règle éthique de base pour les choix politiques du Québec est que, dans les conditions actuelles, le choix d'un nouveau statut politique pour le Québec ne peut en aucune façon s'exercer de façon unilatérale par le Québec et le remède à nos problèmes constitutionnels doit être proportionnel, en toute justice, aux torts que la fédération canadienne actuelle nous fait subir.

Le tout pour réflexion, ouverture affective et intellectuelle, débats de bon sens, aux fins des intérêts supérieurs du Québec et du Canada, et pour sortir notamment de l'insécurité et du chantage économique liés à la problématique question constitutionnelle.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Sylvain Blanchard, Jean Chartier (régions), Paule des Rivières (éducation), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Judith Lachapelle, Kathleen Lévesque (actualités politiques municipales), Caroline Montpetit, Brian Myles (politique municipale), Isabelle Paré (santé), Jean Pichette (justice), Clément Trudel (relations de travail), Serge Truffaut (questions urbaines); Michel Garneau (caricaturiste); Diane Précourt (pages éditoriales, responsable des pages thématiques); Martin Ducloux et Christine Dumazet (relucteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Baillargeon (arts visuels et théâtre), Paul Cauchon (médias), Marie-Andrée Chouinard (livres et politiques culturelles), Louise Leduc (musique), Jean-Pierre Legault, Odile Tremblay (cinéma); à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Robert Dutrisac, Benoît Munger, François Normand, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (adjoint au directeur de l'information), Guy Taillefer (éditorialiste), Claude Lévesque; à l'information politique: Pierre O'Neill, Manon Cornélius (correspondante parlementaire à Ottawa), Mario Cloutier et Gilles Lesage (correspondants parlementaires à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction); Julie Tremblay, Marie-Claude Petit (commis). La documentation: Gilles Paré (directeur); Brigitte Arsenault, Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING Martine Dubé (directrice), Daniel Barbeau (directeur adjoint), Carole Dallaire (avis publics et appels d'offres), Jacqueline Avril, Jean de Billy, Gylaine Côté, Marlène Côté, Christiane Legault, Jacques A. Nadeau, Guylaine Ouellet, Claire Paquet, Chantale Rainville, Micheline Ruelland (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Francine Ouellet (secrétariat). LA PRODUCTION Jocelyn Arsenault (directeur des approvisionnements, distribution et production), Marie-France Turgeon (responsable de la production), Claudine Bédard, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Christian Goulet, Marie-Josée Hudon, Christian Vien, Olivier Zaida. SERVICE À LA CLIENTÈLE Johanne Brien (responsable), Évelyne Labonté (responsable à la promotion des abonnements), Manon Blanchette-Turcotte, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne. L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (responsable des services comptables), Jeanne-Arche Houde (secrétariat à la direction); Céline Furoy, Patrick Inkel (contrôleur), Ghislaine Lallier, Danielle Nantel (secrétariat administrative), Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross. LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président exécutif et directeur général).

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

L'ULSTER

SUITE DE LA PAGE 1

avaient rendez-vous avec l'histoire». Au Sud, où la victoire du oui paraît encore plus assurée, l'empressement des électeurs semblait moins grand. Certains observateurs prévoyaient néanmoins qu'elle dépasserait celle enregistrée en 1937 lors de l'adoption de la Constitution irlandaise.

Le premier ministre irlandais Bertie Ahern a vu, dans les indications de forte mobilisation, un bon signe en faveur du premier schéma démocratique pour l'Irlande du Nord jamais proposé au vote. «Nous avons travaillé durement pour en arriver là», a-t-il rappelé.

Au Nord, les catholiques nationalistes semblent disposés à entériner par 96 % un accord dans lequel Gerry Adams, leader du Sinn Féin (aile politique de l'IRA), voit la meilleure façon de faire avancer la cause de l'Irlande unie.

L'enjeu de l'élection était toujours hier de savoir si la majorité des protestants d'Irlande du Nord se rallieraient à la proposition d'un gouvernement bipartite réunissant catholiques et protestants. Une proportion de plus de 25 % pour le non signifierait qu'une majorité de protestants a rejeté l'entente.

Le principal leader protestant signataire de l'accord, David Trimble, qui votait à Lisburn, demeurait cependant confiant de rallier plus de 50 % de sa communauté.

«Je ne veux plus que personne dans ce pays traverse les épreuves que j'ai subies ces dernières 24 années», a déclaré de son côté Frank Massey, dont la fille est décédée dans un attentat à Dublin en 1974.

La campagne qui a pris fin jeudi soir avait démarré en trombe pour les partisans du non, emmenés par l'unioniste radical Ian Paisley, avec des sondages prédisant un fractionnement de l'électorat protestant en trois tiers entre oui, non et les indécis.

Aussi, c'est sur cette communauté que se sont portés tous les efforts des politiciens, et la tendance des sondages fait prévoir un basculement des indécis vers le oui.

Les unionistes modérés se montraient de plus en plus confiants d'obtenir le soutien massif essentiel au fonctionnement des institutions de la future Irlande du Nord autonome, dotée d'une assemblée, d'un gouvernement et d'un comité de liaison nord-sud associant Dublin aux affaires de la province britannique.

«Notre objectif de 65 % de oui sera aisément atteint et surpassé», assurait le député unioniste Ken Maginnis.

Un résultat dont s'accommoderait le premier ministre britannique Tony Blair, qui a appuyé de tout son poids la campagne du oui, de concert avec les chefs unioniste et nationaliste modérés, David Trimble et John Hume.

Aux cris de «pas de reddition», le camp du charismatique Ian Paisley a orienté ses efforts sur les classes populaires et rurales, et son allié, le député unioniste indépendant Robert McCartney, disait croire à un non de 40 %.

Au Nord comme au Sud, les bureaux ont fermé à 22h. En Ulster, les boîtes de scrutin ont été transportées à Belfast, où le décompte a commencé ce matin. Les résultats seront connus dans l'après-midi, c'est-à-dire avant midi, à l'heure de Montréal.

Avec l'Agence France-Presse

RECTIFICATIFS

Moyens de pression

Dans la rubrique Perspectives publiée en page une de notre édition d'hier, il était fait mention de la stratégie syndicale des syndiqués CSN du Casino de Montréal dans le cadre du renouvellement de leur convention collective. Or le Syndicat canadien de la fonction publique, qui représente les croupiers du Casino, tient à préciser que ses membres, dont la convention collective vient à échéance à la fin juillet, ne font pas partie du groupe qui entend utiliser des moyens de pression lors de la tenue du Grand Prix de Formule 1, au début juin.

Rendez-vous horticoles: la semaine prochaine

Par ailleurs, contrairement à ce qui était annoncé dans la chronique horticole de Danielle Dagenais hier, les rendez-vous horticoles au Jardin botanique de Montréal auront lieu non pas ce week-end mais les 29, 30 et 31 mai, soit vendredi, samedi et dimanche prochains. Il faut croire que la chroniqueuse n'en pouvait plus d'attendre! Mais les fleurs des pivoines arbustives, elles, étaient merveilleusement au rendez-vous, non?

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier électronique redaction@ledevoir.com
Pour l'agenda culturel (514) 985-3551

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 8h à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le Devoir est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue de Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Quebecor LaSalle, 7743, rue de Bourdeau, division de Imprimeries Quebecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Quebecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

L'empêcheur de danser en rond

Les Irlandais, qui sont allés voter en masse hier, connaîtront les résultats du référendum aujourd'hui. Quoi qu'il arrive, Robert McLiam-Wilson, lui, continuera de cracher dans la soupe.

CHRISTIAN RIOUX
ENVOYÉ DU DEVOIR À BELFAST

Dernier d'une série de cinq textes

«C'est facile de haïr un Noir ou un francophone. Mais quelqu'un qui a la même langue et la même couleur de peau que vous, ça demande un effort considérable. Je crois que les Irlandais du Nord méritent pour cela le prix Nobel du racisme», lance à la blague Robert McLiam-Wilson.

On le devine, cet écrivain est un indésirable, un malcommode, un empêcheur de danser en rond. Romancier catholique de Belfast, il n'est pas aimé des catholiques parce qu'il refuse de défendre la cause d'un parti identifié à une ethnie. Irlandais, on ne l'apprécie guère à Dublin car il n'a rien à reprocher à Londres. Peu porté sur les régimes et les organisations, il rejette aussi les castes unionistes de droite qui existent à Belfast.

Loin des ghettos catholiques et protestants qui font de sa ville une véritable courtépote, il habite d'ailleurs l'un des rares endroits mixtes de la ville, un ancien quartier ouvrier protestant, envahi depuis peu par de jeunes yuppies catholiques qui ne se reconnaissent pas dans la stricte ségrégation qu'ont toujours connue leurs parents.

A l'occasion de ce référendum, tenu hier et dont les résultats seront connus aujourd'hui, l'auteur de *Eureka Street* et *Ripley Boogie* (Christian Bourgois) n'a cessé de cracher dans la soupe. Partisan du oui, il estime que les catholiques ne souffrent plus autant qu'auparavant de discrimination en Irlande du Nord. Du moins, que des progrès ont été faits.

Né dans une famille de chômeurs à Turf Lodge, un des quartiers catholiques les plus pauvres de l'ouest de Belfast, il s'inquiète du sectarisme qui frappe souvent ses compatriotes.

«Dans ce pays, on tue des gens parce qu'ils couchent avec la mauvaise femme. À l'école, on m'a appris à haïr les protestants. On tripatte sur les armes et les fusils. Pourtant, on soutenait l'équipe de football de Liverpool. [...] En Ulster, il est impossible d'avoir une opposition normale entre la droite et la gauche. On identifie la gauche aux républicains et la droite aux unionistes. Nous n'avons pas de politique, mais uniquement des drapreaux. La réalité, elle, est beaucoup plus compliquée que cela. Ce n'est pas l'Afrique du Sud ici.»

Dans ses deux romans, qui connaissent un franc succès aussi bien en anglais qu'en français, Wilson a mis en scène des Irlandais catholiques de sa génération, fatigués des incessantes luttes de clans.

Des jeunes ordinaires qui cherchent leur place dans cette Irlande ravagée par les combats politiques et les bombes.

Car, chez les nouvelles générations, dit-il, le débat politique est en train de changer.

«Nos parents, selon qu'ils étaient catholiques ou protestants, ne se regardaient même pas. Dans ma génération, très influencée par le mouvement punk, nous avions des amis de religion différente. Mais nous connaissions toujours leur confession. La différence était là, incontournable. Mais ceux qui ont 20 ou 25 ans aujourd'hui ne savent même pas à quelle religion appartiennent leurs amis.»

Un signe ne trompe pas, dit-il. L'élite dans la trentaine ou la quarantaine a souvent étudié à l'étranger et elle y est généralement demeurée. Mais les plus jeunes, qui fréquentent par exemple les universités américaines, britanniques ou canadiennes, reviennent de plus en plus au pays.

«Ils reviennent», dit Wilson, avec une autre expérience de la démocratie. L'un des signes de ce changement, croit-il, est l'indifférence avec laquelle sont accueillis aujourd'hui les actions meurtrières des deux camps.

«Il n'y a pas longtemps, une énorme bombe éclatait pas loin d'ici et faisait plusieurs morts. Trois jours après, rien n'y paraissait. La vie avait repris son cours. À défaut de pouvoir éliminer les groupes terroristes, la population a choisi de les ignorer, de faire comme si de rien n'était. Même chose pour la classe politique, qui n'a pas changé depuis des années. Les jeunes les ignorent tout simplement.»

C'est d'ailleurs ce qu'il met en scène dans *Eureka Street*, une fresque de cette génération qui continue de s'aimer et de vivre entre les bombes et les manifestations de haine. On se fait belle et on se coiffe pour rencontrer son amant, et on peut être abattu au coin de la rue. Qu'importe, les jeunes de Belfast ont choisi de s'aimer quand même.

Si le oui l'emporte à ce référendum, dit-il, «on verra rapidement que les hommes politiques actuels ne sont pas adaptés à la nouvelle situation. Il y aura un renouvellement. L'Irlande du Nord souffre d'un déficit démocratique. De plus en plus de gens sentent que personne ne les représente. Ce combat est un vieux combat entre deux classes ouvrières en voie de disparition.»

DESCHAMPS

SUITE DE LA PAGE 1

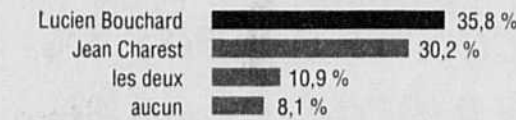
C'est écrit comme ça dans le livre, en lettres majuscules, transcription extrêmement fidèle du monologue *Dans ma cour*: rappelez-vous, c'est le bruit que faisaient les 16 portes quand elles s'ouvraient dans la cour, que les 32 bras se rabattaient et que c'était «un vrai carnage...» Deschamps accuse le coup. «Qu'est-ce tu fais après? C'est ça que tu te demandes quand tu sors un livre de même. Moi, c'est justement ce que je voulais. Obliger à poser la question. Obliger à essayer autre chose.» Je lui fais remarquer l'abondance des compilations, coffrets, biographies et chics livres de table à café sur Frank Sinatra surgis dans l'année précédant sa mort. «Je tiens à préciser que je suis en ex-cel-lent-te santé, réagit-il. J'ai l'intention de faire comme Bob Hope. À 92 ans, il a donné 185 spectacles. Ça veut dire qu'il me reste un autre bon 30 ans...»

N'empêche qu'on fait ouf. Que de mots! Que de portes! Que de bras! Que de carnage! Et surtout, que de gens: 525 000 spectateurs en 467 représentations au théâtre Maisonneuve de la PdA, entre 1969 et 1982! Tout ça par accident. «Je n'ai jamais décidé de faire du monologue, avoue Deschamps. Le hasard a fait que ça pris cette forme-là et j'en suis bien content. C'est à travers le monologue que je pouvais m'exprimer le plus totalement, autant socialement, politiquement, artistiquement, sans autres contraintes que tes propres tabous.»

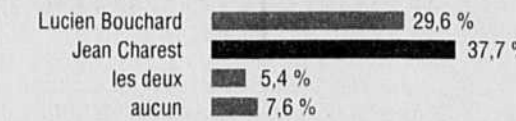
Rappelons-le une fois de plus, c'est Charlebois qui a mis Deschamps sur le droit chemin de sa glorieuse destinée. «Le gars des Unions... existait dans ma tête depuis longtemps. Je le faisais dans la vie. Même que c'est Clémence [Desrochers, collègue deux ans durant dans leur boîte de la place Jacques-Cartier] qui a écrit le premier monologue avec le personnage. Ça l'avait inspiré! Pour l'Osstidcho,

Bouchard ou Charest?

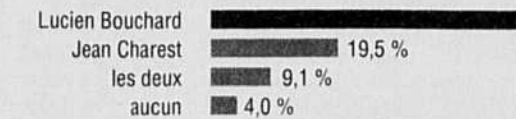
Entre Lucien Bouchard et Jean Charest, lequel est le plus apte à défendre les intérêts du Québec?



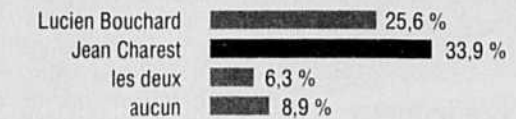
Entre Lucien Bouchard et Jean Charest, lequel est le plus apte à relancer l'économie du Québec?



Entre Lucien Bouchard et Jean Charest, lequel a le plus la volonté de défendre la langue française?



Entre Lucien Bouchard et Jean Charest, lequel est le plus enclin à proposer des politiques sociales favorables aux plus démunis?



en cette matière;

■ 33,9 % sont prêts à miser sur Jean Charest et 25,6 % sur Lucien Bouchard pour l'élaboration de politiques sociales favorables aux plus démunis; 6,3 % conviennent que les deux savent le faire, alors que 8,9 % les trouvent tous les deux inaptes en cette matière;

■ 35,3 % attribuent à Lucien Bouchard et 34,1 % à Jean Charest les compétences nécessaires pour assumer la fonction de premier ministre; 7,3 % reconnaissent ces aptitudes aux deux chefs, alors que 6,5 % excluent les deux;

■ 33,7 % favorisent Jean Charest et 24 % Lucien Bouchard pour l'élaboration du meilleur programme électoral en vue du prochain scrutin général; 4,4 % trouvent que les deux chefs sont aptes à y parvenir, alors que 5,3 % les croient tous les deux inaptes en cette matière;

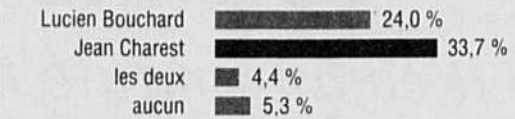
■ 37,1 % se disent enclins à faire confiance à Jean Charest, 31,8 % à Lucien Bouchard et 4,4 % aux deux chefs, alors que 14,5 % trouvent que ni l'un ni l'autre n'en sont dignes.

Ce sondage permet par ailleurs de présumer que le contentieux constitutionnel, à l'instar de la situation du français, sera l'un des thèmes dominants de la prochaine campagne électorale, un passage obligé pour les deux chefs de parti. Dans cette optique, les Québécois n'en attendent pas moins de Jean Charest qu'ils en espèrent de Daniel Johnson. Tout comme ils ne doutent pas un seul instant que Lucien Bouchard saura toujours tenir tête à Otawa, ils voudraient avoir l'assurance de la même fermeté de la part du nouveau chef du PLQ.

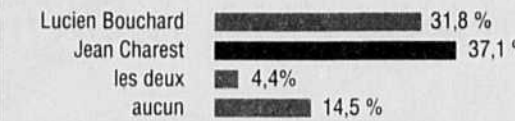
En présumant que le chef libéral se retrouvera un jour dans une situation conflictuelle avec le premier ministre du Canada, 60 % des Québécois souhaitent que, le mo-

ENQUÊTE SONDAGEM

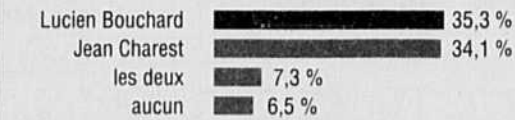
Entre Lucien Bouchard et Jean Charest, lequel proposera le meilleur programme électoral aux prochaines élections?



Entre Lucien Bouchard et Jean Charest, lequel vous inspire le plus confiance?

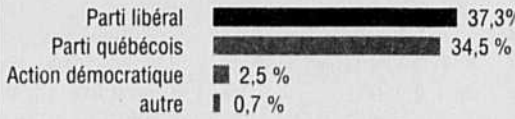


Entre Lucien Bouchard et Jean Charest, lequel est le plus apte à assumer la fonction de premier ministre?



Et les prochaines élections?

Aux prochaines élections provinciales, pour quel parti politique avez-vous l'intention de voter?



SONDAGE

Une majorité mise sur Charest pour élaborer des politiques favorables aux démunis

SUITE DE LA PAGE 1

ment venu, M. Charest affrontera M. Chrétien, alors que 16,3 % préféreraient qu'il se plie aux volontés du gouvernement fédéral. 5,6 % rejettent les deux approches suggérées, tandis que 1,8 % croient qu'il faudrait, le cas échéant, explorer d'autres pistes.

Confrontés aux options constitutionnelles que M. Charest devrait défendre, les Québécois redevenaient ambivalents: 15,9 % estiment qu'il devrait remettre en avant les conditions que l'on retrouvait dans la défunte entente du lac Meech; 12,1 % voudraient qu'il préconise le statu quo; 7,8 % pensent plutôt qu'il devrait faire la promotion de la Déclaration de Calgary; 11,4 % souhaitent qu'il ne s'associe à aucune de ces options et 3,9 % préféreraient qu'il élabore une autre thèse. Il est quand même étonnant que 44,8 % aient voté dans le brouillard total quant à la position constitutionnelle que devrait défendre le nouveau chef du PLQ.

Enfin, les sondeurs ont vérifié l'humeur de l'électorat québécois à l'égard des partis politiques fédéraux et ils ont constaté que les intentions de vote n'ont pas changé de façon significative depuis le dernier coup de sonde. Si des élections fédérales avaient eu lieu entre le 15 et le 19 mai, 37,3 % des électeurs auraient voté pour les libéraux de Jean Chrétien, 28,6 % pour le Bloc québécois, 5,6 % pour le Parti conservateur, 3,7 % pour le Nouveau Parti démocratique, 0,7 % pour le Parti réformiste et 0,4 % en faveur des autres partis.

Dans le cadre de cette enquête d'opinion, Sondagem a complété 1023 entrevues téléphoniques auprès d'un échantillon représentatif, un échantillon probabiliste stratifié non proportionnel de trois strates. Avec un taux de réponse de 60,8 %, on estime la marge d'erreur statistique maximale d'un tel sondage à plus ou moins 3,1 %, 19 fois sur 20.

EN BREF

Fillette abandonnée

(Le Devoir) — La découverte d'une fillette de deux ans abandonnée sur le terrain de l'église Notre-Dame-du-Rosaire dans le nord de Montréal a causé tout un émoi, hier après-midi. Un bénévole de l'église, après avoir constaté que la fillette était seule, a pris soin de l'enfant avant de prévenir les policiers. Une valise contenant des vêtements et des jouets d'enfant a été retrouvée non loin du lieu où avait été laissée la fillette. Dans la valise, les policiers ont également découvert une photo de la mère et une note disant que l'enfant se prénommait Charlene et demandant qu'on prenne soin d'elle. Ce n'est qu'en début de soirée que la mère, âgée de 18 ans, a été retrouvée. Elle aurait expliqué son geste en se disant incapable de prendre soin de son enfant. La fillette a été confiée à la Direction de la protection de la jeunesse.

Trêve à Radio-Canada

(PC) — La Société Radio-Canada (SRC) et 1400 travailleurs

membres du Syndicat des communications de Radio-Canada (FNC-CSN) ont convenu hier d'une trêve jusqu'au 14 juin, à fait savoir le syndicat. Durant cette période, les deux parties n'auront donc pas recours à la grève ou au lock-out. Le syndicat, qui représente notamment journalistes, annonceurs et assistants à la réalisation, présentera les offres finales de la SRC lors d'une assemblée générale, le 13 juin à Montréal, à l'ail indiqué. En avril, les syndiqués ont voté à 86,2 % en faveur de la grève générale. Des divergences majeures subsistent toujours entre les parties, entre autres au chapitre des salaires et de la sécurité d'emploi.

Opération «Orange»

Québec (PC) — La Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ) procédera ces prochaines semaines à une vaste opération de vérification des autobus scolaires de la province, a-t-elle annoncé hier à Québec. Au cours de cette opération, baptisée «Orange», 26 inspecteurs et contrôleurs routiers de la SAAQ vérifieront l'aspect mécanique des véhicules, de même que les certificats de compétence des chauffeurs.

Que de mots! Que de portes! Que de bras!

J'ai écrit Les unions, qu'ossa donne?, mais d'abord en sketch pour quatre personnages. Robert [Charlebois] n'était pas intéressé. Une semaine avant la première, il avait entendu le disque Alice's Restaurant d'Arlo Guthrie, un long monologue avec une toune qui revenait entre les épisodes de l'histoire. C'est là qu'il a eu l'idée d'écrire Dans les manufactures... et d'utiliser Les unions... en monologue à la place des couplets de la chanson. Mine de rien, chaque différence incarnation de L'Osstidcho suscita un nouveau monologue, puis d'autres naquirent en tournée avec Louise Forestier. Quand le producteur et ami Guy Latraverse lui proposa un spectacle solo, Deschamps avait une heure et demie de matériel en boîte. En 1969, il livrait 310 spectacles en 365 jours. Et ainsi de suite, au rythme d'un nouveau show toutes les années impaires (plus un en 1972), jusqu'en 1983. «Fallait-tu être fou, hein, tabarnouche?» L'évocation des débuts ramène des noms à la surface: Clémence, évidemment, le pionnier Gratien Gélinas et ses Fridolinades, Gilles Pellerin et sa Mère à Roland, Paul Berval au Beau-qui-rit, mais aussi Lenny Bruce, Bill Cosby... «Mon premier maître, c'a été Robert Lamoureux, un Bill Cosby français des années 50, un gars qui racontait des histoires terribles de grand-mère oubliée dans le coffre, mais avec un charme épouvantable. Après lui, c'est les Américains, Lenny Bruce, Bill Cosby, George Carlin. Quand j'ai découvert Lenny Bruce, ses classiques, White-Collar Drunk, Religions Incorporated, je suis tombé à terre. Il était fou, complètement libre. Ça allait beaucoup trop loin, des fois, mais c'était lui. C'est ça que j'ai compris. Quand tu fais du monologue, t'as pas le choix, il faut que tu ailles le plus loin que tu peux.»

Le plus loin, pour Bruce, signifiait arrestations, procès et mort prématurée. Le plus loin, pour Deschamps, mena pas loin du précipice. Ses monologues les plus

provocants, L'Intolérance en 1972, puis La Petite Mentale en 1979 («Écoute-moi, la grosse, popa y l'aït que t'es laide pis t'es épaisse, c'est pas une raison d'brailler! Amanchée comme t'es là, tu devrais être contente: tu peux pas être pire!»), abolirent les traditionnelles frontières de l'humour, à la limite du grincement de dents, voire du haut-le cœur. Des actes de bravoure non sans conséquence pour l'artiste. «L'Intolérance, c'était le boutte. Ils me criaient des noms, me pitchaient des roches! [Nouvel éclat de rire.] Pourtant, des années plus tard, j'ai quand même écrit La Petite Mentale. Remarque, j'ai failli payer pour. Ça faisait partie d'un show très dur, qui était tout vendu d'avance. Imagine 250 000 personnes qui rentrent dans leurs sièges. Imagine à quel point ils ne voulaient plus revenir! Aïe, à trois jours de la première du show suivant, en 1981 à la Place des Arts, qui était louée pour quatre mois, on n'avait pas 5000 billets de vendus. L'angoisse! Un million de loyer, de promotion, de musiciens à payer. C'était fini, je perdais ma maison, mes enfants se retrouvaient dans la rue! En plus, il y avait eu le référendum, j'avais pris position pour le OUI, les gens avaient peur que je parle de politique, que je les traite d'épais. Mais moi aussi, j'avais ma claqué des affaires heavy... Heureusement, le show a été un de mes plus beaux succès.»

Deschamps soupire, puis s'esclaffe derechef. «Aujourd'hui, j'en ris.» Aujourd'hui, La Petite Mentale vit parmi les autres monologues dans le livre. Et Deschamps n'a plus de spectacle à vendre: de fait, il aurait pu «rouler» le dernier, celui du Manoir Rouville, son manoir, pendant des années, mais il a tourné la page au moment précis où Tout Deschamps boucle la boucle. «Je me donne six mois. Après, si je n'ai rien trouvé d'autre à faire, j'écrirai encore des monologues et on dira: bon, c'était pas tout.»